

Innovation: Observer le braconnage dans les méandres de la communication

Pierre Barbagelata

▶ To cite this version:

Pierre Barbagelata. Innovation: Observer le braconnage dans les méandres de la communication. domain_shs.info.orga. 2012. mem_00844166

HAL Id: mem_00844166 https://memsic.ccsd.cnrs.fr/mem_00844166

Submitted on 13 Jul 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ DE TOULON ET DU VAR UFR INGEMEDIA LABORATOIRE I3M

Innovation : Observer le braconnage dans les méandres de la communication

Mémoire de Master 2 Recherche en Sciences de l'Information et de la Communication

Présenté et soutenu par : Pierre BARBAGELATA

Directeur de mémoire :
Michel DURAMPART
Professeur des universités







Résumé

Nous nous proposons d'identifier les caractéristiques médiatiques d'un braconnage pratiqué lors du développement d'une innovation.

Pour cela nous menons une étude de terrain sur le développement d'une innovation [FLICHY 2003], une bibliothèque numérique, par une équipe professionnelle issue d'une organisation [CROZIER 2000]. Impliqué dans l'action en tant que professionnel, notre observation participante [SOULE 2007], nous permet de constituer un corpus d'actions et de communications afférentes au développement de ce service. L'activité tracée relève de fortes interactions des acteurs observés avec leur environnement. Le braconnage [De CERTEAU 1990] est identifié comme générateur d'avancées. Enrôlant [AKRICH 1988] des utilisateurs-précurseurs [VON HIPPEL 1988], cette équipe détourne l'usage [PROULX 2005] d'éléments disponibles pour établir de nouveaux équilibres [DURAMPART 2008]. À partir de cette double échelle d'actions et de communications précédemment constituée, nous remarquons des caractéristiques propres à identifier le braconnage.

Mots-clés

Innovation, braconnage, organisation, usages, observation participante

Table des Matières

| Résumé | 2 |
|---|---------|
| Mots-clés | 2 |
| Remerciements | 6 |
| Innover et convaincre : du braconnage à la réflexion | 7 |
| 1 Cadre conceptuel et méthodologie | 10 |
| 1.1 Assumer une recherche impliquée | |
| 1.1.1 L'idéal de recherche | |
| 1.1.2 Observation participante, recherche impliquée et activité réfle | échie11 |
| 1.1.3 Construire une légitimité | |
| 1.2 L'innovation technique | 12 |
| 1.2.1 Un construit | 12 |
| 1.2.2 Qui se diffuse | 13 |
| 1.2.3 Au rythme d'interactions | 15 |
| 1.3 Le braconnage | 16 |
| 1.3.1 De l'usage | 16 |
| 1.3.2 Au détournement, toléré | |
| 1.4 L'organisation | |
| 1.4.1 Un groupe humain construit | 20 |
| 1.4.2 Où la communication révèle et structure | 20 |
| 2 Étude | 23 |
| 2.1 La bibliothèque numérique, pour les établissements scolaires | 23 |
| 2.1.1 Principes | 23 |
| 2.1.2 Innovante | 26 |
| 2.2 Un établissement | |
| 2.2.1 Structuré | |
| 2.2.2 Ouvert, imbriqué et concurrencé | |
| 2.2.3 Dans un contexte en mutation | |
| 2.3 Méandres de la communication | |
| 2.3.1 Repérage | |
| 2.3.2 Visibilité affirmée | |
| 2.3.3 Cheminement sous la surface | |
| 2.3.4 Emergences de caractéristiques | 42 |
| Conclusion | 44 |
| Références Bibliographiques | 45 |
| Corpus de textes institutionnels | 48 |
| Δημονος | /10 |

ANNEXES

| Annexe A | L'innovation dans les discours de l'École | 49 |
|------------|--|----|
| Annexe B | Comptes rendus de conseils d'administration et rapports d'activités | 50 |
| Annexe B-1 | Extraits du conseil d'administration du 30 avril 2010 | 50 |
| Annexe B-2 | Extraits du conseil d'administration du 19 novembre 2010 | 51 |
| Annexe B-3 | Extraits du conseil d'administration du 12 avril 2011 | 52 |
| Annexe B-4 | Extraits du conseil d'administration du 9 novembre 2011 | 53 |
| | Rapport d'activités Année 2011 | |
| | Conseil d'administration du 30 mars 2012 | |
| Annexe C | Bibliothèques numériques, état du marché et des technologies | 59 |
| Annexe C-1 | Comparatif | 59 |
| Annexe D | Documents du CRDP de Nice, relatifs à la bibliothèque numérique | 61 |
| Annexe D-1 | Document de présentation pour les partenaires | 61 |
| | Convention d'adhésion au service pour les établissements scolaires | |
| | Publications relatives à la bibliothèque numérique sur site institutionnel | |
| Annexe E | Courriels | 66 |
| Annexe F | Chiffres et faits relatifs à l'étude | 68 |
| | Effectifs et établissements scolaires | |
| | État des fonds documentaires | |
| Annexe G | Questionnaire | 69 |
| Annexe H | Glossaire | 71 |

Index des tableaux

| Tableau 1 : Caractérisation des Lead Users | 14 |
|---|-------|
| Tableau 2 : Caractérisation du braconnage | 19 |
| Tableau 3 : Grille de classification des communications | 22 |
| Tableau 4 : Caractéristiques innovantes de la bibliothèque numérique pour les établisse | ments |
| scolaires | 26 |
| Tableau 5 : Bibliothèque Numériques, partenariats du CRDP selon la nature des actions | 27 |
| Tableau 6 : Domaines d'actions et co-interventions | 30 |
| Tableau 7 : Chronologie sélective | 33 |
| Tableau 8 : Référencement de liens de communication | 39 |
| | |
| Index des figures | |
| Figure 1 : Les différents types d'innovation | 13 |
| Figure 2 : Schéma de la communication par R. Jakobson | 21 |
| Figure 3 : Modèle de la communication selon Shannon | |
| Figure 8 : Cartographie des ressources documentaires | |
| Figure 9 : le 3/04/2012, premier article consacré à la bibliothèque numérique | |
| Figure 10 : Le 25 mai 2012, article présentant la bibliothèque numérique intég | rée à |
| l'environnement documentaire des établissements | 36 |

Remerciements

Savoir remercier est une grande qualité humaine, comme la bienveillance et le sourire. Je ne sais pas si j'en suis pleinement doté.

Aujourd'hui c'est un mémoire de master qui apparaît dans une succession d'opportunités.

Merci à celle qui m'a planté un jour et me cueille jour après jour.

Merci à celle qui me donne bien du fil à discuter, sourires après confrontations, et qui partage tout, quoiqu'elle en dise.

Merci à celle qui allie patience et générosité, malgré moi.

Merci à mes collègues qui créent et inventent au quotidien les moyens de construire notre route que je crois équilibrée avec nos missions et nos valeurs.

Merci enfin à ces arbres qu'on sait séculaires à l'abri desquels il est bénéfique de grandir et qui jamais ne cachent le soleil.

Dans ma première fac, un prof de sport me disais, ce que je te permets aujourd'hui, un autre me l'a permis avant, peut être le proposeras-tu plus tard.

Merci à lui.

Autre époque, nouvelle rencontre, merci à mes professeurs qui ont su donner à cette nouvelle posture pour moi hybride un cadre sain et bénéfique.

Merci aussi à celles qui m'ont prévenu des risques de jargonner et de lapalissade.

On en rit ensemble dans un repas de famille, on s'en moque dans un mémoire.

A vous de juger!

Toutes ces personnes construisent le « nous » des propos qui suivront.

" Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement Et les mots pour le dire arrivent aisément."

Innover et convaincre : du braconnage à la réflexion

L'image du mammouth trop lourd et empoté pour s'adapter aux exigences de son temps marque les esprits. Plus personne n'oserait cette provocation pour qualifier l'École. Cette vénérable institution depuis Charlemagne en passant par Jules Ferry ou Jean Zay poursuit son évolution encore aujourd'hui lorsque, utilisant les appareils numériques des élèves, elle « fait la classe » avec les outils de son temps, et les objectifs que lui assigne la société. Suit-elle, ou initie-t-elle les changements de son environnement ? Composante de la société, elle entremêle ces deux postures. Ce qui s'y enseigne, les méthodes, les outils qui y sont employés sont le résultat d'un projet de société, entre compromis et tensions [PROST 2010].

Ce n'est pas là le propos de ce mémoire mais son contexte.

Nous sommes intéressés par la démarche d'innovation. En effet évolutions techniques et changements sociétaux marquent de leurs empreintes notre contexte personnel et professionnel.

Nous souhaitons, dans ce mémoire, aller plus avant sur le braconnage et l'innovation. Il nous apparaît qu'une démarche innovante se caractérise par un dépassement de l'équilibre établi, par un détournement de règles préexistantes, par cette faculté, opportuniste, à « bricoler », quitte à franchir la ligne.

Nous ne justifierons pas ici le braconnage dans une démarche innovante, nous le constatons.

Nous souhaitons tenter de caractériser une communication qui soit symptomatique d'une démarche de « braconnage » dans un objectif d'innovation.

Pour cela, nous avons pu observer une structure dépendant de l'Education nationale qui initie un objet-service *a priori* novateur, une bibliothèque numérique, au bénéfice de l'ensemble des élèves et enseignants d'une grande communauté (2.3.4 Annexe F-1).

Nous situons l'étude dans la phase de constitution de l'innovation, au moment où se noue sans doute son devenir.

Nous avons pu y relever plusieurs leviers d'actions dont un comportement qui s'apparente à du braconnage. Nous avons aussi ressenti qu'une forme de communication, qu'il nous faudra identifier, est corrélée à ce mode opératoire. Nous nous proposons donc d'aller plus avant dans l'analyse de cette propriété.

Cette réflexion s'ancre dans les sciences de l'information et de la communication au regard de plusieurs facteurs.

Tout d'abord l'étude côtoie un objet emblématique de l'information-communication, le **livre**. Ce support a été et est encore le vecteur par excellence de la connaissance. L'écrit permet de s'affranchir du temps et de l'espace, le numérique en démultiplie les possibilités.

Le monde scolaire en a fait son support structurant [MOEGLIN 2010]. Ses évolutions au format numérique peuvent être le ferment de nouvelles perspectives et de tensions. Le livre est aussi bien le support de l'activité principale – enseigner - que le symbole de la culture professionnelle des enseignants. Les évolutions récentes des pratiques [CHARLIER 2011] n'ont pas encore changé profondément les postures [DIONI 2004].

Ensuite la **bibliothèque**, en rassemblant des ouvrages, en les diffusant, entremêle informations et communications [DE MIRIBEL 1999]. Elle représente pour ceux qui souhaitent étudier les médiations un point de rencontre de plusieurs forces en tensions, les éditeurs, les distributeurs, les bibliothécaires et les lecteurs avérés ou potentiels. Là encore de nombreux acteurs du domaine du livre imaginent que son passage au numérique pourra faire évoluer les équilibres [LE CROSNIER 2005].

Enfin **l'innovation** est emblématique du champ de l'information-communication. Elle pose la question du changement, de la dynamique, des reconfigurations. On retrouve là, encore, des objets d'études qui induisent informations, échanges ou communications.

L'innovation est un continuum, véritable entrelacement d'étapes de créations, de remises en question, de validations, d'usages et de (re)modelages. Dans ces opérations, nous avons perçu des comportements s'apparentant à du **bricolage** et à du **braconnage**. Nous avons hésité à privilégier une de ces conduites par rapport à l'autre. Dans le « monde du Lire », il nous a semblé pertinent de nous concentrer sur la faculté de contourner les règles établies pour engendrer la nouveauté. À l'image de la lecture qui s'échappe de la trace que l'auteur traçait, l'innovation ne peut se confiner aux contraintes actuelles. Elle doit trouver son propre cheminement pour se couler vers un nouvel état d'équilibre. Ainsi le **braconnage**, transgression par définition, peut en être un moyen.

Nous partageons l'idée que les connaissances actuelles sont si nombreuses et variées que l'intervention d'un seul individu n'est pas suffisante. Aussi, nous abordons la question des **organisations** en nous focalisant plus précisément sur la relation entre leur structure et les **communications**.

Nous souhaitons utiliser la communication comme marqueur d'un type d'activité de l'organisation.

Les traces d'actes de communication sont alors un moyen à notre disposition. Nous avons conscience du phénomène de construction de ces empreintes et du sens que surajoutent les opérations humaines successives [JEANNERET 2011]. Ainsi lorsque le courriel est choisi pour communiquer plutôt que le téléphone, lorsque ce premier est ensuite conservé et qu'enfin il est mis en évidence dans cette étude, nous manipulons pour cette étude, l'image construite de l'acte originel. Nous serons attentifs aux phénomènes interprétatifs imbriqués et en cascade [DURAMPART 2011].

Plus spécifiquement, dans une première partie, nous tâcherons de présenter les théories scientifiques qui outillent notre hypothèse ainsi que la méthodologie suivie.

En premier lieu nous définirons le cadre méthodologique, imposé par le déroulement concret de cette recherche. Issu nous-même du terrain d'étude, notre démarche part d'une réflexion sur les pratiques « innovantes » d'une Institution. Entre étude ethnographique, démarche inductive et recherche impliquée, nous avons cherché à profiter d'un positionnement propice pour étayer notre réflexion.

Ensuite, nous pourrons définir l'innovation puis les différentes modalités de son développement et de sa diffusion. Nous nous limiterons aux écrits qui nous semblent le plus efficaces pour traiter le sujet. Nous décrirons notamment le concept de *Leader User* développé par Eric Von Hippel puis ceux de *cadre de référence*, d'*objet valise* et d'*objet frontière* proposés par Patrice Flichy.

Nous aborderons ensuite le concept de *braconnage* tel qu'introduit par Michel de Certeau. En nous y référant, nous verrons comment caractériser ce *détournement* dans l'*usage* dans une dynamique d'innovation.

Enfin, nous aborderons la notion d'organisation en nous focalisant sur sa dimension communicante.

La théorie de l'acteur-réseau nous permettra de tracer, à partir de l'organisation et de ses actes de communications, l'importance des interactions qui se nouent, contribuant à la réussite d'un projet innovant. Nous pourrons déterminer une typologie des communications à même de nous permettre d'identifier des symptômes de braconnages.

Conscient que ces études ne sont que partielles, nous nous efforcerons de montrer que les choix effectués ne réduisent pas la portée des propos.

Dans une seconde partie nous présenterons le terrain d'étude, le service d'accompagnement d'un établissement public de l'Education nationale. Nous limiterons l'observation aux actions et aux communications relatives à l'élaboration d'une bibliothèque numérique à destination des établissements scolaires. Nous aurons au préalable pu affirmer que ce service - produit est bien innovant dans le contexte étudié, les établissements scolaires de l'académie.

Enfin, après avoir relié la démarche de braconnage à des actes de communication identifiables, nous pourrons alors tenter de déterminer des caractéristiques propres à cette dernière lorsqu'elle est corrélée avec le braconnage.

1 Cadre conceptuel et méthodologie

Nous souhaitons placer cette réflexion dans son contexte humain et scientifique.

Au-delà de l'obligation « statutaire » propre à l'exercice, nous souhaitons requérir l'état de l'art pour ajuster nos propos. Cette étape permet plus précisément de construire le cheminement de la réflexion, de poser un certain nombre de jalons pour favoriser l'explication d'un phénomène étudié. La science ne se construit ni en vase clos, si sur une page blanche. Il convient pour progresser de compléter la fresque d'une science en mouvement, tout en veillant à ne pas la surcharger, ni à la figer.

Démarrer un travail de recherche universitaire en sciences humaines en ayant vécu n'est pas qu'un handicap. L'illusion d'un « Eurêka » conceptuel qu'il suffirait de vérifier n'est, pour nous, pas crédible. Aussi, nous avons une difficulté pour donner le point de départ méthodologique. En étant confronté depuis 13 ans à plus d'une quinzaine de nouvelles pratiques du numérique éducatif qui, plus ou moins, se sont massivement diffusées, nous avons pu constater que l'idée naît d'une observation, elle-même construite avec un *a priori*. C'est par sauts successifs, phases inductives entrelacées dans des phases déductives que s'est établie la situation aujourd'hui présentée. Nous choisissons donc de nous assurer avec un plan académique, en scindant approche théorique et étude. Pour cette première nous organisons les propos selon les courants de réflexions des sciences de l'information et de la communication : méthodologie, l'innovation technique, l'usage et les débordements, la communication des organisations.

1.1 Assumer une recherche impliquée

Dans toute démarche de recherche, la position de l'observateur est déterminante pour relever, comprendre et décrire le phénomène étudié. Cette influence doit être assumée, car elle est constitutive du travail entrepris.

1.1.1 L'idéal de recherche

La recherche idéale serait celle qui permettrait d'observer, comprendre et décrire une réalité alors révélée, pure de toute interprétation, de toute influence extérieure.

La position idéale du chercheur idéal serait celle qui permet de tout voir sans influer, de tout comprendre sans déformer. On peut supposer qu'à une époque, la légitimité de cette affirmation [ATTALLAH 1991] a pu servir le développement de la science. L'expérience a fait évoluer les choses.

Aussi, sans décrire plus avant ce conte irréalisable, nous partagerons l'actuelle évidence que la recherche est un traitement humain. La démarche du chercheur, même la plus vertueuse, a une influence à chaque étape de l'investigation.

Tout d'abord, quel que soit le domaine scientifique, le seul fait de mesurer perturbe immanquablement le phénomène. On le sait depuis longtemps, le thermomètre plongé dans le liquide en modifie l'agitation moléculaire. Les méthodes de recherche en sciences de l'information et de la communication ne sont pas préservées de cette interaction. La présence d'un observateur aussi discrète et naturelle que possible influe sur les comportements des individus étudiés. Ceux-ci, de façon plus ou moins consciente, peuvent adopter un discours modifié, jouer alors un rôle particulier [SOULE 2007].

Ensuite à l'image des matériaux mêmes composant la sonde qui participent à la sensibilité de l'appareillage de mesure, le chercheur doit se préoccuper de sa propre capacité d'observation et des outils utilisés afin de pouvoir finement percevoir et donc intégrer dans sa réflexion autant que possible l'entièreté du phénomène étudié.

Un autre paramètre intervient, la subjectivité du chercheur, c'est-à-dire le voile que sa propre culture applique à sa vision. Même s'il est conscient de l'existence de ce biais, le chercheur ne peut totalement s'en défaire. Il ne peut pas appliquer un filtre correcteur parfait qui rétablirait alors une objectivité illusoire [D'ESPAGNAT 1994].

Lors de la phase de restitution, la réalité existe à travers la représentation qu'on en fait. Cela pose plus particulièrement la question de la capacité à communiquer et la nécessaire traduction et traduction induite par le chercheur [LATTOUR 1988]. Lorsqu'il énonce, dit ou écrit pour donner à connaître, le chercheur courbe la matière. Le choix des mots construit le sens. Cela peut nous rappeler l'apport de Mc Luhan, « le message, c'est le médium » [Mc LUHAN 1964].

Nous allons nous doter de méthodes permettant de rendre acceptables les biais induits par le caractère nécessairement humain de notre entreprise. En tout état de cause, il faut se convaincre de l'existence de ses propres chaines même si on ne les connaît pas, pour si ce n'est s'en libérer tout au moins tenter [MANDELA 1996].

1.1.2 Observation participante, recherche impliquée et activité réfléchie

Comment observer et connaître de façon la plus efficace le phénomène étudié ? Plusieurs méthodes existent.

Les méthodes d'immersion, comme celle développée par l'illustre Claude Levi-strauss, permettent au chercheur d'observer un phénomène, des comportements, des traits de l'activité humaine en étant intégré dans le groupe social qu'il souhaite étudier.

Cette immersion favorise des comportements autant que possible naturels de la part des individus, eux-mêmes matériaux de l'étude. Elle demande du temps, de la compréhension, du respect de part et d'autre afin que s'estompe le désordre créé par l'inclusion d'un corps étranger. Ces vertus que le chercheur doit mobiliser tout au long de son enquête sont nécessaires et doivent être soutenues par une expertise disciplinaire de l'enquêteur [MEILLASSOUX 1967].

Ici nous souhaitons relever les traces de communications, images de l'activité du groupe social observé et révélatrices de ses comportements et les relier à ses actes mêmes. Le fait d'être au cœur de ses activités favorise la collecte d'éléments « authentiques ».

L'immersion est donc un atout dans la démarche de collecte. Lorsque l'observateur ne fait qu'observer, sa posture ne semble plus être sujette à critique. Par contre le fait pour lui de tenir réellement un rôle d'acteur dans la structure sociale étudiée a plus longtemps été soumis à des oppositions. Le risque d'engluement dans les « problématiques métiers », la « fusion culturelle », les convergences d'intérêt doivent et peuvent être déjoués. Il faut fournir un effort important pour prendre la distance nécessaire à l'analyse [GALLENGA 2008].

Nous souhaitons aussi nous prévenir du risque d'une censure. Nous ne pointons pas ici la censure du chercheur qui, illégitimement, sélectionnerait les échantillons afin de ne garder que ceux prouvant ses dires. C'est alors une question d'honnêteté. Il existe u danger de censure induite par le jugement professionnel du praticien par ailleurs chercheur. Celui-ci court le risque de voir ses propos avoir une incidence négative sur son emploi premier, sur son déroulement de carrière. C'est un risque, il va falloir le gérer avec méthode pour ne pas y succomber.

Un autre défi est celui de l'éthique de l'observateur immergé vis-à-vis de son environnement et de ses relations de travail. Comment ne pas trahir la confiance donnée par celles et ceux qui dans un type de relation s'investissent et se livrent tout en procédant à la collecte et à l'analyse nécessaires à l'activité de recherche. Premièrement en avertissant ceux qui seront au

cœur des interrogations et des travaux, ensuite en leur donnant la possibilité de réagir et d'intégrer ces critiques au même niveau de diffusion.

1.1.3 Construire une légitimité

En ayant posé ces éléments, il nous semble possible de pouvoir interroger la situation de la présente recherche.

Particulièrement impliqué dans toute l'action observée, je dois décupler les efforts pour m'astreindre à la rigueur scientifique. L'emploi de la première personne du singulier, « je », indique, ici, explicitement le contexte personnel de ce moment de recherche. Je suis acteur, opérateur, et certains m'attribuent même un rôle moteur dans le phénomène observé. Le lecteur soucieux de jauger le niveau de cette implication pourra interroger d'autres intervenants. Il s'agit donc ici de dépasser le bilan d'activité personnel ou l'introspection nombriliste pour, exploitant une position privilégiée, démarrer une recherche scientifique.

Le référencement des observations dans la grille théorique tissée ici, conjugué avec le regard critique et les apports des collègues investis dans la recherche contribuent à la distanciation nécessaire.

Nous soutenons donc la capacité de traiter un sujet en le vivant de l'intérieur. Nous soutenons la capacité d'être engagé et réflexif.

1.2 L'innovation technique

1.2.1 Un construit

Nous souhaitons travailler la notion d'innovation afin de pouvoir prétendre que l'objet support de notre étude en est bien une.

Partant de la définition usuelle du TLFI¹ de ce terme « action, fait d'innover », nous voyons que l'innovation implique un acte, donc un fait, une volonté. Ce résultat est tangible, concret, il découle d'un pouvoir. Ensuite le terme « innover » implique, lui, d'« introduire du neuf dans quelque chose qui a un caractère bien établi ».

Nous avons donc un résultat concret d'une personne, nous l'élargirons à un groupe d'individus qui agissent, donc une notion de volonté et de pouvoir comme le précise aussi le dictionnaire. Le résultat est du neuf, de la nouveauté. Il apporte du changement dans une situation donnée.

L'innovation peut être un produit ou un service.

_

¹ TLFI – Trésor de la Langue Française Informatisé, Dictionnaire de l'Académie française, neuvième édition - http://atilf.atilf.fr/

Dans la suite de Thomas Robertson, nous pourrons utiliser la typologie des innovations :

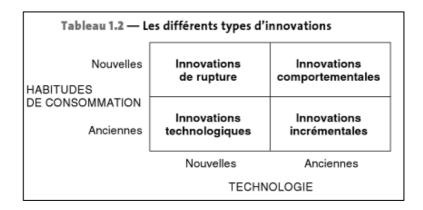


Figure 1 : Les différents types d'innovation

Source : « Le marketing de l'innovation - 2e édition - De la création au lancement de nouveaux produits », page 30 [LE NAGARD-ASSAYAG 2011

Nous saurons garder à l'esprit que ces critères se jugent au regard du contexte dans lequel on veut déterminer le caractère innovant. Ainsi, la poudre à canon est une innovation lors des batailles du Moyen-Âge en Europe. Elle est pourtant, à la même époque, d'un emploi « courant » dans les combats en Chine.

Il faut aussi rappeler, en nous inspirant de la littérature, qu'une innovation se définit par ce qu'elle :

- apporte de différent qui n'était pas disponible avant,
- n'est pas (encore) largement utilisée,
- vient d'apparaître dans le contexte étudié.

Se pose la question du jugement de valeur sur l'innovation, est-ce un bien ou un mal? Contribue-t-elle au progrès humain, où engendre-t-elle une régression?

Nous ne souhaitons pas affirmer comme le propose Daniel Peraya [PERAYA 2004] que l'innovation est une amélioration. Il faudrait pouvoir juger de façon impartiale, absolue et universelle sur tous les aspects possibles. Il semble plus raisonnable de seulement se limiter à statuer sur les changements que l'introduction d'une innovation peut induire à différents niveaux et leurs impacts sur les acteurs concernés.

1.2.2 Qui se diffuse

La diffusion d'une innovation peut s'expliquer par différents mécanismes pas nécessairement exclusifs les uns des autres.

Il s'agira, comme dans d'autres domaines, de ne pas opposer *a priori* ces explications mais de considérer leurs complémentarités et pour le moins leurs contextes particuliers.

Ainsi dans une situation donnée, l'expression du besoin, le ressenti d'un manque permet à certaines personnes d'initier le développement de solutions qui puissent y répondre. On conçoit que ces utilisateurs-précurseurs soient d'autant mieux capables pour cela qu'ils allient la capacité conceptuelle de cerner leurs besoins et celle opérationnelle de fabriquer une solution. Nous retrouvons là les utilisateurs-leaders, « Lead Users » de Von Hippel [Von HIPPEL 1988]. Ces individus sont complètement imprégnés du contexte, ils sont « un » parmi le groupe confronté à la situation ressentie pour partie insatisfaisante. Cette intégration dans le groupe social qui sera potentiellement cible bénéficiaire de l'innovation est

primordiale. On peut parler de proximité cognitive. Celle-ci réduit le besoin d'adaptation que serait nécessaire lors des phases de diffusion ultérieures. La capacité d'explorer le besoin et celle de construire une solution implique une possession d'un certain nombre de références – compétences, savoir-faire, pratiques- qui permettent de changer d'angle de vue. À un blocage, on substitue une perspective. Cette posture est typiquement celle du bricoleur qui va exploiter des savoirs et des connaissances accumulés « comme ça » pour réaliser son outil. Levi Strauss [LEVI STRAUSS 1962] nous convainc de la portée de cette capacité à mettre en œuvre de ses mains, en utilisant des moyens détournés par comparaison avec ceux de l'homme de l'art. On peut qualifier cela d'opportunisme, nous préférerons parler d'inventivité et de créativité. D'autres invoquent l'intelligence au sens de cette capacité de créer des solutions nouvelles adaptées à un contexte nouveau à partir d'expériences précédentes. Ces utilisateurs précurseurs sont identifiables par un certain nombre de caractéristiques [BECHEUR 2000].

Tableau 1 : Caractérisation des Lead Users

| Caractères déterminant la qualité de Lead Users. | | | |
|--|---|--|--|
| Caractéristiques | commentaires | | |
| Utilisateurs | Les individus sont directement impliqués dans des situations où l'utilisation de l'objet/service innovant sera bénéfique. Ils sont constituants du groupe, culturellement « identiques » aux autres sur pratiquement l'ensemble des caractéristiques déterminantes. | | |
| Avant-gardisme | Ces utilisateurs développent une appétence pour le nouveau, ils font de la veille dans leur domaine, recherchent ou sont utilisateurs de nouveautés produites par ailleurs. Ils sont curieux. | | |
| Caractère créatif | Ils ont développé précédemment des « petites choses » pour eux, des bribes de procédures ou d'objets qui leur ont rendu services. Ils imaginent et tentent de réaliser. | | |
| Motivation interne | Les Lead Users sont insatisfaits de la situation à laquelle va répondre leur innovation. Ils sont soucieux de participer à l'amélioration de la situation pour eux mais aussi pour l'ensemble des gens confrontés à celle-ci. Ils prennent plaisir à cette démarche de création et d'invention. Ils aiment partager . | | |
| Expertise | Ils maîtrisent un certain nombre de techniques et d'outils qui pourront, ou pas être mobilisés lors de la fabrication de l'innovation. Sans être spécialisés dans un domaine particulier, ils sont praticiens éclairés et « touche à tout » | | |

Inspiré de [BECHEUR 2000].

Lorsque ces différentes caractéristiques ne sont pas réunies en une seule personne, il faut développer des coopérations fonctionnelles et technologiques entre des acteurs qui possèdent une partie de ces capacités. Il faut faire émerger dans un contexte organisationnel fécond ces *équipes*, à l'image de ces *petits groupes d'ingénieurs* qui imaginèrent les personnal computers [AKRICH 2008].

Cette complexification peut se réfléchir, se mettre en place et être favorisée par des échanges réciproquement profitables et de confiance [GAILLIE 2003].

Nous aborderons ci-dessous ces interconnexions.

Il existe un risque de voir le produit développé par ces utilisateurs leaders se confiner à une utilisation si ajustée au concepteur qu'elle ne peut être transférée.

Les Lead User, avant garde éclairée, courent alors le risque de se couper de la réalité des bénéficiaires, utilisateurs potentiels de leurs innovations. Avec les désillusions auxquelles cela peut conduire.

Bien que ce ne soit par l'objet de ce mémoire, une réflexion peut s'engager sur le maintien et le développement des liens avec les utilisateurs, leur terreau originel.

On ne peut pas ne pas retrouver dans ces descriptions des similitudes avec des théorisations de la propagation d'idées ou de croyances mises en texte dès avant le début du XX° siècle et tout au long de celui-ci, avec plus ou moins de bonheurs. C'est tout l'intérêt des sciences humaines de s'appuyer sur les théories antérieurement développées.

Patrice Flichy propose, lui, de regarder le processus innovant comme la juxtaposition de deux processus, le cadre de fonctionnement et le cadre d'usage. Cet état détermine le cadre de référence sociotechnique [FLICHY 2003].

Il associe le succès d'une innovation aux résultats de cette concordance. Ces deux cadres n'ont pas nécessité à être développés indépendamment l'un de l'autre ni *a contrario* d'être élaborés de concert.

Le cadre de fonctionnement correspond à ce que l'initiateur de l'innovation prévoit comme usage. Dans *l'imaginaire technique* du concepteur, l'objet porte en lui une façon d'être utilisé. La matérialité même de l'objet ou l'organisation du service prédispose à un type de fonctionnement. Développé à fin de couper, le couteau présente des caractéristiques qui le réfléchies pour cela. Ainsi dans un couteau, la lame sert à trancher, le manche à être tenu en main. Pourtant c'est bien l'utilisateur qui dispose de l'objet technique. Il va pouvoir l'utiliser. L'utilisateur peut alors se détourner de ces indications d'emploi et développer ainsi, son propre cadre d'usage [JEANNERET 2011]. Il pourra aussi enfoncer un clou avec son couteau. Le cadre d'usage n'est pas obligatoirement en décalage par rapport au cadre de fonctionnement. Il en subit les contraintes. Il s'y adapte et s'en émancipe.

Le succès de la diffusion de l'innovation est le résultat de la concordance du cadre d'usage et du cadre de fonctionnement. L'un et l'autre sont eux-mêmes le résultat d'un processus social.

L'amalgame² des cadres de fonctionnement et d'usage induit l'objet dans sa structure et son utilisation.

Nous pouvons, sur cette réflexion, concevoir qu'une innovation construite et ajustée tout au long d'un incessant frottement avec les pratiques verra ses chances de large diffusion augmentées.

Ainsi l'objet est porteur de toutes les destinations, les potentialités, les possibilités d'emploi que ceux qui l'ont engendré imaginent, mais aussi de celles que les utilisateurs en ont, il est *objet valise*.

Ce foisonnement est potentiellement porteur d'antagonismes, d'incompatibilités, de tensions. L'objet en est la « frontière ».

1.2.3 Au rythme d'interactions

Nous avons remarqué l'importance des relations lors du processus de développement et de diffusion de l'innovation. Dans un double mouvement inversé, le processus innovant crée des interactions et symétriquement il est la conséquence d'un entrelacs de liens. Ainsi les

² Définition TLFI : « alliance d'éléments hétérogènes et parfois contraires »

échanges participent à la construction de la réalité du fait, par traductions consécutives [LATOUR 1988]. On « crée » la réalité autant par l'écriture que par l'acte.

Avec la théorie de l'acteur-réseau notre angle d'analyse se focalise sur l'importance des interactions. Elles se distinguent et deviennent constitutives de l'action. Porteuses de sens, elles doivent être relevées dans leur naturalité. Notre rôle étant lui-même une médiation, cette mise en lumière orientera nécessairement l'analyse.

1.3 Le braconnage

Pour définir le braconnage, au sens de De Certeau, il semble nécessaire d'explorer dans un premier temps le concept d'usage [JEANNERET 2004]. Parce que le braconnage, comme un usage particulier, est porteur de caractéristiques discriminantes.

1.3.1 De l'usage

Ce terme prend en Sciences de l'Information et de la Communication un statut canonique. En effet, il englobe la relation entre individus, groupes, techniques et outils. Il sert à exprimer la complexité des relations entre l'homme et ses outils dans son environnement.

Le terme usage est ainsi défini³ : « Pratique, manière d'agir ancienne et fréquente, ne comportant pas d'impératif moral, qui est habituellement et normalement observée par les membres d'une société déterminée, d'un groupe social donné. »

Notre étude portant sur le développement d'un objet, la bibliothèque numérique, nous allons contenir la réflexion sur l'usage « instrumenté » c'est-à-dire mobilisant un instrument, un outil

La notion d'usage oscille en sciences de l'information et de la communication entre deux grands principes :

1) La technologie (au sens anglophone l'ensemble des techniques et leur accompagnement) est une entité, un élément externe à l'individu ou au groupe social qui va l'employer.

Dans cette conception, nous trouvons un panel de dosages du libre arbitre de l'individu et du déterminisme porté par la technique.

2) À l'autre bout de cette trajectoire, un axiome pose la technique comme partie intégrante – intégrée à l'Homme.

L'outil, qu'il serve à trancher ou à exprimer son opinion, est constitutif de l'hominisation. Que cette rencontre de la main avec le caillou ou le téléphone portable soit considérée comme un hasard ou une évolution de la conscience, la technique d'abord matérielle et maintenant virtuelle est permise et permet le développement de la réflexion. En même temps que la conscience de soi, l'usage des outils, des technologies participe à la socialisation comme les travaux de Leroi-Gourhan permettent de le montrer [LEROI-GOURHAN 1964].

Cette réflexion réintroduit corollairement l'humanité dans la production d'outils.

L'usage considère donc la relation entre l'objet et son utilisateur, résultat d'une mise à disposition, sorte d'opportunité d'utilisation et de l'acte alors possible d'utilisation. Pour banale que soit cette explication, elle n'en pose pas moins des enjeux pour le chercheur qui déciderait de l'étudier.

Tout d'abord cerner la matérialité de l'utilisation. Pour cela, il faut suivre une méthode

_

³ Définition du site TLFI consulté le 2 Juillet 2012.

d'observation qui permette d'inventorier ces pratiques. Cela nécessite d'interpréter les faits en les reliant aux choix des actants. Il est nécessaire dans le même temps de les quantifier, sans que ce dénombrement ne doive être considéré comme un jugement absolu.

Ensuite, faire émerger la signification de ces actions. Nous devons entendre, sans interpréter *a priori*, les acteurs et leurs propres jugements de leurs pratiques. Ces témoignages contribuent comme toutes autres interprétations à la construction du sens.

Nous nous appuierons sur ces méthodes pour mettre en perspective l'usage repéré par rapport aux schèmes⁴ de l'organisation étudiée.

La notion d'usage rejoint celle d'appropriation [PROULX 2005], dans les fondements du passage d'un fait à une « habitude ». Nous n'aborderons pas ici les causes psychologiques ou matérielles de cette répétition. Le fait que l'usage est une pratique humaine nous fait partager l'idée qu'il est le produit d'un possible libre arbitre, qu'elle que soit la tension du rapport à la norme qui y est associée.

1.3.2 Au détournement, toléré

Avant d'avancer plus avant dans la caractérisation du braconnage en sciences de l'information et de la communication, nous devons nous souvenir qu'en France, ce terme désigne un acte puni lorsqu'il se rapporte à la chasse ou la pêche. Il est surveillé, sanctionné. Même si les sentences ne sont plus la mort comme sous l'ancien régime, le braconnier s'expose à des amendes voire à la prison. Il a tout de même un *a priori* positif dans certains milieux populaires, véhiculé par exemple par J. Aicard dans *Maurin des Maures*, dont une adaptation télévisée fut diffusée en 1974⁵. C'est dans cet état social que se développent en France dans les décennies suivantes un certain nombre d'écrits conceptuels sur le *détournement*. Les sciences, ici, humaines, ont été en retard sur la justice. On entend par justice un compromis social qui se matérialise par exemple dans les lois, fruit d'un processus politique. [VERGNON 2007].

De Certeau [DE CERTEAU 1980] éclaire alors la lecture sous un jour nouveau. Il montre comment Lire est une échappée de l'usage prévu et pensé par l'auteur du texte. Nous avons ici l'expression d'un libre arbitre, dans un acte que l'on considérer pourtant comme strictement guidé.

Pour cet historien, le terme de *braconnage*, empreint de son sens premier et lourd comme rappelé précédemment, devait sans doute se lire, à l'époque, comme une démarche d'émancipation en gestation. Il évoqua d'ailleurs précédemment dans un autre écrit ce lien entre parole, libération et (r)évolution, « En mai 1968, on a pris la parole comme on a pris la Bastille en 1789 » [DE CERTEAU 1968]

Cette libération n'est pas évidente, elle doit se jouer des *stratégies* élaborées par l'auteur. Le lecteur met à profit des failles pour lire son livre et façonner ainsi son ouvrage. La *tactique* employée est propre à chacun. Elle n'est pas non plus une libération facile, les mots forment des phrases qui constituent des paragraphes, eux-mêmes des chapitres... Les marges de manœuvres sont endiguées.

Dans son « dialogue » avec Foucault [DE CERTEAU 1990 – page 80], De Certeau aborde le devenir de ces tribulations, tactiques du faible dans la loi du fort. De la même manière que les

⁵ L'ORTF, désignée quelques années avant comme complétement enchainé au pouvoir, diffusa plusieurs séries télévisuelles montrant sous un jour positif des récits de résistances aux pouvoirs.

⁴ TLFI: « Type, principe ou catégorie conçus dans l'abstrait, dont relève quelque chose; principe général d'organisation »

révolutionnaires abolirent la nuit du 4 août, dès l'article 3 du décret⁶ abolissant l'ancien régime, le droit exclusif de chasse et sa cohorte de répressions, ne devons-nous pas considérer le braconnage comme potentiellement annonciateur d'une nouvelle norme qui pourrait s'établir. L'acte (lire, braconner) est un préalable qui peut potentiellement et sans doute rarement au regard de ses occurrences, devenir « loi ».

De la lecture, De Certeau nous pousse à considérer d'autres arts de faire – cuisiner, se déplacer dans une ville, chanter des quantiques... - comme porteurs et portés, plus ou moins consciemment, par le braconnage, cet acte de résistances à l'organisation.

L'attitude de braconner est cette volonté traduite en actes de contourner les règles dictées. On ne peut qualifier une action de braconnage sans la relier aux règles et aux normes par rapport auxquelles s'établit ce détour.

De Certeau évoque plusieurs exemples d'attitudes et de faits qualifiés de braconnage, la perruque – p 43-, les improvisations musicales, le conte, la pratique religieuse distanciée de la liturgie des colons – p54-, déambuler dans une urbanité organisée – p 170 - .

Nous retrouvons dans chacun de ces comportements une pratique légitime. Faire fonctionner une machine-outil, téléphoner ou encore entonner des chants religieux. Pourtant, il y a braconnage lorsque, dans le contexte, dans la façon de faire ou dans l'intentionnalité, l'individu opère. Avec plus ou moins de conscience il oriente sa pratique dans ou hors du cadre normatif prévu.

On doit donc bien contextualiser l'usage pour y identifier des caractéristiques de braconnage. En partant des exemples de De Certeau et de la vie courante, identifiés comme des braconnages nous allons pouvoir définir des traits significatifs du braconnage.

Le tableau suivant recense quelques pratiques de braconnage (colonne 1), la décrit (colonne 2), identifie ce qui dans ces pratiques relève du braconnage (colonne 3). La colonne 4 propose une classification du braconnage, codée et commentée colonnes 5 et 6.

_

⁶ «Décret du 4 août 1789. », consultable sur : http://mjp.univ-perp.fr/france/1789nuit4aout.htm

Tableau 2 : Caractérisation du braconnage

| Description | Faits | Braconnage | Décalage par rapport à la règle dans : | Codage type principal de braconnage | Commentaire |
|--|---|--|---|-------------------------------------|---|
| La perruque | Produire un objet avec les moyens de son employeur. Téléphoner pendant les heures de travail avec les moyens de l'entreprise. | A son profit, le salarié utilise les ressources de son emploi. Une solidarité s'impose entre salariés, permettant à chacun de pouvoir à tour de rôe profiter de ces ressources | Les objectifs La volonté "de faire" | B-obj | La justice considère comme légal d'utiliser dans la limite les moyens de l'employeur. |
| l'improvisation musicale | Jouer un morceau de musique. | En improvisant le mucisien crée sa propre œuvre. | La volonté "de faire" | B-vol | Pour pouvoir jouer un air de sa création, le musicien doit tout de même posséder des bases techniques et opératoires. |
| La déambulation urbaine | Parcourir la ville. | En suivant son prore itinéaire, le promeneur décide de son parcours | Les objectifs La volonté "de faire" | B-obj | Les urbanistes configurent l'espace urbain avec des zones particulières. Les précisions d'usages sont plus ou moins strictes. |
| Pêche à la dynamite, ou à la javel | Pécher des poissons. | Utiliser la dynamite ou un poison pour tuer et faire remonter les proies | Mise en œuvre de moyens techniques prévus pour une autre fin | B-meœ | Complément illégale, tant sur le plan cynégétique que sur l'aspect détention et manipulation d'explosifs |
| La lecture | Lire un texte écrit. | Le lecteur construit son propre sens du texte lut. Il élabore le récit à partir de ses souvenirs, de sa culture. Il y projette ses envies ou ses craintes. | L'auteur transcrit son récit sous une forme, l'écrit que le lecteur interprète à son tour | B-obj B-vol B-meœ | Lire se transforme |
| La programmation informatique | Réaliser un programme informatique. | Le programmeur réintroduit dans son action sa propre perception du projet. Les choix qu'il opère introduisent une subjectivité. | Les objectifs La volonté "de faire" | B-vol | L'informaticien doit avoir assimiler les techniques de programmation. Il peut alors créer sa propre œuvre. En interprétant les indications données par le commanditaire, il projette, même inconsciement sa propre compréhension du projet. |

Ainsi trois types principaux de braconnage semblent identifiés :

- le braconnage par objectifs,
- le braconnage par mise en œuvre,
- le braconnage par volonté « de faire ».

1.4 L'organisation

L'étude se proposant de relever et de comprendre la dimension médiatique particulière d'activités de braconnage, il faut qualifier l'acteur agissant. Celui-ci est en l'occurrence un groupe de salariés, agissant au sein d'un établissement dépendant lui-même d'une institution. C'est cet édifice que nous allons explorer.

1.4.1 Un groupe humain construit

La définition d'un groupe fait l'objet d'un certain nombre de travaux universitaires [De VISSHER 2001]. Nous utiliserons le concept d'un regroupement de personnes qui présentent des caractéristiques communes, partagent un objectif commun, ont plus intérêt pour le réaliser à être ensemble que séparément, et surtout ont des liens sociaux actifs. Les groupes ne sont pas constitués ex nihilo, ils sont le résultat de l'agglomération d'entités et sont variables. Le ressenti d'appartenance à un groupe est important. Il est à double verrou, celui des constituants eux-mêmes, mais aussi celui de tiers. Ainsi le groupe est plus qu'un regroupement, un collectif ou qu'un ensemble. Constitué d'individus, le groupe embarque aussi leur culture commune et les liens qui les unissent. Un groupe est un ensemble dynamique qui d'un état passe au suivant en fonction de bougés multiples qui peuvent s'y dérouler en telles ou telles parties. Nous limitons volontairement notre description à ce stade.

Nous avons précédemment porté notre attention sur l'agir dans l'innovation et sur le cadrage à partir duquel le détournement se distingue. Ces deux lignes de force, considérées dans les questions relatives aux groupes humains, aiguillent alors vers l'« organisation ».

La définition « ensemble structuré d'individus en vue agir ⁷ » justifie bien cette approche.

Les organisations sont des groupes humains, structurés, normés dotés de règles, écrites, orales, explicites ou implicites [COOREN 2010]. Dans celles-ci, les individus inscrivent leur activité entre consentement et coercition. La dynamique de cette culture commune, compromis du libre arbitre et du système contraignant détermine le degré de « participation » des agents [CROZIER 2000]. Le sens donné par les acteurs eux-mêmes à leurs actions a une conséquence sur l'efficacité.

En tout état de cause, quel que soit le degré de rigidité des liens qui dessinent la structure, il v a toujours une marge d'autonomie et d'implication-création des individus.

1.4.2 Où la communication révèle et structure

Pour étudier les agissements nous proposons d'utiliser les traces de communication comme révélateurs. Nous ne préjugeons pas du sens dans lequel la causalité opère. La structure induit-elle la communication ou au contraire la communication imprime-t-elle à la structure sa forme ? Comme les deux faces d'une même forme, elles sont indissociables [DURAMPART 2008]. C'est ce qui nous autorise à tenter d'en tracer une à partir de l'autre. Et même si ici nous souhaitons utiliser l'un comme marqueur de l'autre, nous ne pouvons concevoir que l'un soit disjoint de l'autre.

⁷ TLFI

La communication a été diversement modélisée en sciences de l'information et de la communication.

Ainsi le schéma fonctionnel proposé par Roman Jakobson peut, par sa linéarité, permettre de focaliser l'étude sur des caractéristiques suffisamment manipulables pour être exploités.

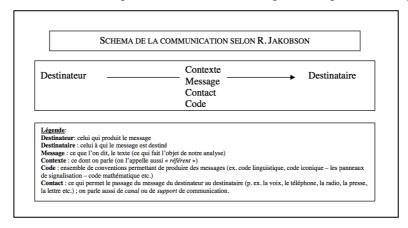


Figure 2 : Schéma de la communication par R. Jakobson

Source: http://www.francaisunivers.unito.it/documents/types druetta.pdf

Certaines de ces propositions font suite au schéma de Shannon d'un apport si utile en télécommunications et en électronique.

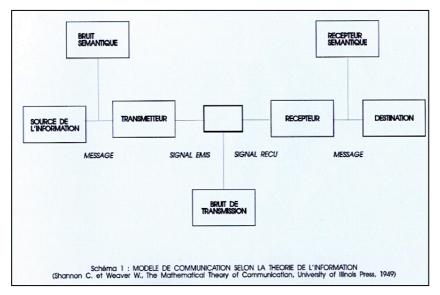


Figure 3 : Modèle de la communication selon Shannon

Source: http://eurinsa.insa-lyon.fr/LesCours/physique/AppPhysique/approphys/5telecom/GSM/traitement parole.html

Il nous semble intéressant de rappeler le schéma originel de Shannon. En effet celui-ci modélise les perturbations possibles par un bruit de transmission. Lorsqu'on introduit la notion de bruit ou de perturbation en traitement du signal, on ne postule pas de leur effet bénéfique ou négatif. L'apport de cette théorie est de pouvoir modéliser l'ensemble des modifications que subit le signal entre son émission et sa réception comme un bruit. Des traitements électroniques, analogiques, numériques, et bien sûr humains pourront les compenser. Lorsqu'on filtre les bandes de fréquence en électronique, on opère un traitement équivalent à une contextualisation dans une conversation. De même l'utilisation d'un code

correcteur en traitement du signal s'apparente à une répétition.

Cette modélisation ne postule ni sur la nature, ni sur sa cause du bruit. Elle permet de ramener en un seul point, le canal de transmission, les perturbations. L'intérêt de ce modèle est de permettre de développer techniquement des actions correctrices.

Cet écart vers les sciences fondamentales⁸ nous permet d'utiliser la description de Jakobson et d'assumer son « oubli » du caractère intrinsèquement humain et interagissant de la communication étudiée. Notre proposition est de ne pas considérer dans un premier temps la nature systémique des communications, pour pouvoir les relier alors à une intentionnalité externe.

Nous construisons ainsi une classification exploitable ici.

Tableau 3: Grille de classification des communications.

| Destinataire : | Contexte: | Contact : |
|-----------------------|--|---|
| interne ou externe | organisationnel technique documentaire | courriel téléphone réunion formelle échange informel site web |

Cette méthode doit permettre d'augmenter la capacité de l'observation en ne préjugeant pas ici d'intentionnalités. Cela favorise le recueil de signaux « faibles ». C'est bien l'objectif dans un contexte d'organisation constatée comme fortement encadré.

_

⁸ Distinction proposée entre les sciences fondamentales et les sciences humaines et sociales, références sur : http://www.science.gouv.fr/fr/ressources-web/bdd/t/7/web/sciences-fondamentales

2 Étude

Nous devons dans cette seconde partie, à nouveau, choisir un maillon à partir duquel nous déroulerons l'étude.

Parce qu'il s'agit d'interroger le processus de développement d'une innovation pour en distinguer les activités de braconnage, il nous est apparu valide d'étudier tout d'abord l'innovation. Cet état n'était pas prescrit. Il n'est pas figé. Nous pointerons les caractéristiques innovantes et leur genèse.

Nous pourrons ensuite en étudiant l'infrastructure qui l'a engendrée identifier le tissu relationnel sous-jacent.

Nous apparierons enfin si cela est possible l'action de braconnage et la communication.

2.1 La bibliothèque numérique, pour les établissements scolaires

Les éléments énoncés dans ce paragraphe sont issus des documents publics ou internes produits par le CRDP (2.3.4 Annexe D), des justifications et commentaires recueillis.

Nous présentons donc le produit-service avec cette subjectivité.

2.1.1 Principes

L'objet étudié est une bibliothèque numérique mise à la disposition des élèves et des enseignants d'établissements signataires d'une convention *ad-hoc* (2.3.4 Annexe D-2). Nous dénommerons ces utilisateurs des « usagers scolaires ». Le grand public peut aussi bénéficier de ce service, sans que le coût d'adhésion au service ne soit pris en charge par une convention. Nous le qualifierons d'usager non scolaire.

Cette ressource doit être adaptée aux besoins des usagers scolaires, dans leur contexte.

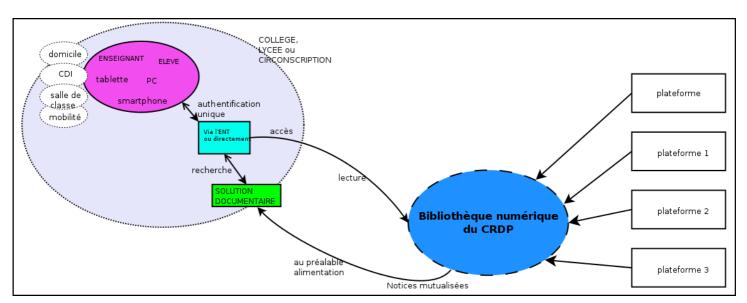


Figure 5 : Bibliothèque numérique, schéma de principe

Il s'agit de fournir en prêt aux usagers scolaires des ouvrages de fictions et des documentaires sur support numérique.

Deux aspects sont importants, d'une part la constitution du fonds et d'autre part les opérations de prêts et de gestion.

Le fonds doit être:

riche.

Le fonds proposé dans la bibliothèque numérique (environ 210 titres en juin 2012 et 800 titres fin 2012) est relativement important par rapport aux fonds existants des établissements scolaires de l'académie de Nice (2.3.4 Annexe F-2). En moyenne cela représente un accroissement de 6 à 20 % du fonds existant.

De plus, la tendance est de limiter les fonds papiers, ainsi certaines autorités [GUIDE PACA CDI] préconisent un total de 1 100 ouvrages environ.

> diversifié,

Afin de correspondre aux centres d'intérêt des usagers scolaires, le fonds doit couvrir un large spectre de thématiques, littérature jeunesse, outils pédagogiques, BD, textes de références, découverte culturelle, culture scientifique, documentaires.

Aussi, pour y parvenir, le fonds de la bibliothèque numérique est constitué de façon concertée avec les professeurs-documentalistes des établissements pilotes. Les professeurs-documentalistes sont des médiateurs documentaires. Ils ont pour mission d'élaborer et de mettre en œuvre une politique documentaire d'établissement pertinente.

La constitution de ce panel de professeurs-documentalistes considérés comme des porte-paroles de leur communauté professionnelle et aussi de leur établissement, va dépendre des premières signatures de convention par les établissements. On peut tout de même supposer une relation « croissante » entre l'intérêt du professeur-documentaliste pour la constitution d'un fonds d'ouvrages numériques et rapidité à laquelle l'établissement signe la convention de mise à disposition de ses usagers scolaires de la bibliothèque numérique.

> complémentaire et intégré.

Les établissements s'inscrivent dans une dynamique plus ou moins forte de mise à disposition de ressources numériques. Le fonds de la bibliothèque numérique doit donc s'interfacer avec les autres gisements documentaires disponibles. Ainsi comme nous l'avons indiqué précédemment, il s'agit de compléter le fonds imprimé existant et de l'articuler avec les abonnements aux ressources en ligne souscrits via différents dispositifs (RESSOURCES06, CORRELYCE, ENT).

Par ailleurs, l'emprunt d'un ouvrage est le résultat d'une suite d'opérations plus ou moins contraintes :

> mise à disposition de l'ouvrage,

Les ouvrages sont acquis auprès de librairies. Ils doivent être catalogués, préparés puis rangés. Ces opérations sont du ressort du professeur-documentaliste ou de son assistant. Toutes ces opérations sont extrêmement facilitées dans une bibliothèque numérique. Il suffit de choisir le titre et de l'acheter. L'exemplaire est disponible immédiatement. Il suffit d'intégrer sa notice dans le catalogue documentaire pour qu'il soit empruntable. Les professeurs-documentalistes sont des fonctionnaires de « catégorie A », détenteurs

9 « Missions des personnels exerçant dans les centres de documentation et d'information », consultable sur : http://www.cndp.fr/savoirscdi/metier/le-professeur-documentaliste-textes-reglementaires/acces-chronologique-aux-textes-reglementaires/1980-1989/circulaire-n-86-123-du-13-mars-1986.html Même s'il existe actuellement dans la profession des échanges vifs sur les missions des professeurs-documentalistes, la mission de médiation documentaire et de gestion du fonds n'est pas conflictuelle.

Un projet en cours de discussion oriente le métier vers des actions de pilotage plus que d'opérationnalité.

du CAPES de documentation et donc recrutés à un niveau Master 2¹⁰. On peut noter que le métier de documentaliste, lui, est réputé correspondre à un bac +2 ou bac +4 selon la nomenclature des professions ¹¹. Aussi, on peut légitimement envisager comme profitable d'alléger la part la moins « qualifiée » de la charge de travail des professeurs-documentalistes.

> choix de l'ouvrage par l'emprunteur,

L'usager doit trouver dans le fonds proposé l'ouvrage correspondant à son besoin. Il peut pour cela utiliser le catalogue informatisé. L'accès à ce catalogue est possible en tout lieu et en continu via l'accès internet à la base documentaire. Le catalogage précédemment évoqué est alors très important. Il faut unifier autant que possible les sources d'information. La multiplication des catalogues de ressources est préjudiciable à la visibilité de celles-ci.

> emprunt de l'ouvrage,

Pour un ouvrage physique, livre, CD... l'usager doit se rendre dans « son » CDI aux horaires d'ouverture de celui-ci. Il faut en outre qu'un exemplaire de ce livre soit disponible. Ces deux étapes sont les plus contraignantes lorsqu'il s'agit de livre « papier ». A contrario les livres numériques sont directement téléchargeables par l'emprunteur à partir de la notice documentaire. Cette opération est possible depuis tout poste connecté à l'internet.

gestion du prêt.

Le documentaliste doit gérer les emprunts et les retours. Cela nécessite un nombre important d'opérations très mécaniques. Là encore, l'automatisation de ces tâches dans la bibliothèque numérique et la chrono-dégradabilité des livres téléchargés répond à ces aspects.

La bibliothèque numérique doit répondre à ces problématiques.

Sur le « marché » existent un certain nombre de plateformes (2.3.4 Annexe C) de bibliothèques numériques. Il s'avère que leur offre est insatisfaisante pour un établissement scolaire.

Tout d'abord les coûts rendent le service inabordable, typiquement un fonds satisfaisant revient à plus de 1 000 € jusqu'à plus de 4 000 € (base mai 2012).

Ensuite chacune de ces plateformes est plus ou moins spécialisée dans un type de fonds. Elles ne gèrent qu'un nombre limité d'éditeurs. Or l'intérêt d'une bibliothèque est au contraire d'offrir un panel complet. De plus les notices que ces plateformes proposent ne sont pas directement exploitables dans le cadre scolaire. Leur adaptation nécessite un travail documentaire.

Enfin les considérations de respect de la vie privée sont importantes. En effet, le Schéma directeur des espaces numériques de travail¹² - SDET – spécifie très explicitement l'obligation de non-divulgation d'informations personnelles vers des éditeurs tiers. La gestion directe des

http://www.adbs.fr/documentaliste-1736.htm?RH=1204563910542

¹⁰ Le niveau de recrutement par concours des personnels enseignants est élevé au master (bac + 5). Référence : http://www.education.gouv.fr/cid25081/les-nouvelles-conditions-de-recrutement-des-personnels-enseignants-et-d-education.html

¹¹ Nomenclature de 1969 : niveau 2 ou 3, référence :

¹² SDET, consultable sur: http://eduscol.education.fr/cid56994/sdet.html

identifiants personnels par les plateformes n'est pas acceptable sur ce plan réglementaire. Pour autant la solution de connecter ces plateformes à des portails existants de ressources numériques comme les ENT ou CORRELYCE, n'est pas non plus aisée. Les ambitions antagonistes des industriels handicapent l'élaboration de solutions pérennes.

2.1.2 Innovante

Comme nous l'avons spécifié dans la partie théorique une innovation s'apprécie relativement à son contexte de déploiement. Il faut considérer notamment la période et les publics. Nous pouvons identifier qu'à la période d'observation, les bibliothèques numériques sont complètement absentes dans le contexte scolaire. En effet, même si on peut estimer qu'à travers l'expérimentation « manuels numériques » ¹³ entamée dans l'académie, des enseignants et des élèves ont pu « s'essayer » à l'utilisation dans la classe de « livres », il n'y a aucun signalement dans l'académie d'une utilisation de livres numériques de fiction. Au regard des caractéristiques que nous avons pu énoncer ci-dessus, cf. 1.2.1, nous pouvons considérer la bibliothèque numérique pour les usagers scolaires comme une innovation.

Tableau 4 : Caractéristiques innovantes de la bibliothèque numérique pour les établissements scolaires

| Ordre | Caractéristiques | Principe innovant | Type d'innovation | commentaires |
|-------|---|---|-------------------|--|
| 1 | Lecture d'ouvrages littéraire sur supports numériques. | Permettre aux enseignants de faire lire sur supports numériques. Développer des activités différentes grace à ces équipements. | rupture | Alors que la société est baignée par l'ambiance numérique (Kindle, ebooks, smartphone), ni les pratiques culturelles ni les équipements ne sont encore développés dans le cadre scolaire. |
| 2 | Constitution partenariale et collégiale du fonds. | Donner l'opportunité aux professeurs-documentalistes de partager leurs pratiques. Valoriser les réseaux de professionnels. Rendre concrêt la démarche de mutualisation. | comportementale | En rendant tangible l'intérêt de partager les réflexions sur le fonds, la BN peut améliorer la réflexion. |
| 3 | Assemblage de plusieurs plateformes par une authentification unifié. | Développement d'un annuaire fédérateur. | technologique | Le respect des préconisations du SDET est fondamental. Ce tour de main est "constitutif" même de la notion de politique documentaire d'établissement. Elle impacte directement la relation entre les profs-docs et les libraires (numériques). |
| 4 | Intégration du fonds numérique dans le catalogue de l'établissement. | Evolution dans l'appréhension des ressources numériques (RN). | comportementale | Alors que depuis 6 ans les RN sont disponibles dans les établissements, très peu y sont cataloguées. Actuellement, les professionnels de la documentation considèrent les RN comme "à part". |
| 5 | Interconnexion avec portail d'accès (ENT ou CORRELYCE) par connecteurs SSO. | Intégrer la brique documentaire dans les Espaces Numériques de Travail. | incrémentale | Le respect des préconisations du SDET est fondamental. Plusieurs projets antérieurs avaient mis en œuvre ces techniques. |
| 6 | Catalogage par des usagers. | Fournir les notices des ouvrages commandés. | comportementale | la traduction ainsi opérée est "minimale". Ce sont les usagers qui décrivent leurs livres. |
| 7 | Mutualisation des notices. | Malgrè de très nombreuses tentatives, aucune mutualisation entre établissement n'a jamais été opérée à cette échelle géographique. | incrémentale | Liée au catalogage par les usagers, la mutalisation des notices a deux objectifs: rationaliser le temps passé à une tâche répétée, favoriser les mises en réseaux des pratiques professionnelles. |

La colonne 3 distingue le principe innovant. La colonne 4 répertorie celui-ci selon la

-

¹³ http://eduscol.education.fr/numerique/dossier/lectures/manuel

classification énoncée paragraphe 1.2.1.

La bibliothèque numérique pour les établissements est le produit de la prise en compte des considérations précédentes et du travail d'un ensemble d'acteurs. Ceux-ci ont mobilisé des éléments, existants par ailleurs. En les sélectionnant, les ajustant, créant entre eux un agencement particulier, les opérateurs ont réalisé un objet, nouveau.

Tout le processus de création est marqué par une interdépendance des intervenants. Nous pouvons maintenant ajuster notre dispositif d'observation.

Les acteurs principaux au sens de l'intensité de l'activité déployée dans ce processus sont des agents du CRDP de l'académie de Nice, et plus spécifiquement membres de son service d'accompagnement. C'est donc cet élément que nous prenons comme « objet » d'observation. Nous considérerons l'ensemble des autres éléments intervenant dans le processus à l'aune de ce centre de gravité. Ce sont ses interactions avec son environnement que nous considérerons.

De ce principe, et pour le développement de la bibliothèque numérique nous avons :

Tableau 5 : Bibliothèque Numériques, partenariats du CRDP selon la nature des actions

| Objectif de l'action | Intervenants CRDP | intervenants externes | Nature de l'intervention externe | Type de partenariat |
|--|--------------------------------------|--|--|------------------------|
| Interfaçage ENT/correlyce | Ingénierie | Collectivités et prestataires | Réalisation "à façon" des "bouts de codes" | partenariat |
| Choix des ouvrages | Services et ressources documentaires | Professeurs documentalistes des établissements pilotes | conseils propositions | partenariat |
| Catalogage | Services et ressources documentaires | Professeurs documentalistes choisis par relations personnelles | réalisation des notices | prestations |
| Inclusion dans le catalogue documentaire | Services et ressources documentaires | Editeur du logiciel | Explication des fonctionnalités "poussées" | contractuel |
| Financement | Direction | Collectivité territoriale | Validation de l'offre vis-à-vis des projets | partenariat |
| Diffusion | Direction | Porte-paroles des usagers | Faire connaître et apprécier le service | partenariat |

2.2 Un établissement

2.2.1 Structuré

L'acteur impliqué dans le développement de l'innovation est un service d'un établissement public rattaché du ministère de l'éducation nationale. Nous suivrons particulièrement les actions du service d'accompagnement du Centre Régional de Documentation Pédagogique de l'Académie de Nice.

Le CRDP de l'académie de Nice est un établissement public national à caractère administratif (EPNA). Il est un des 31 centres régionaux constituant avec le Centre National de Documentation Pédagogique le réseau Scéren - Services culture, éditions, ressources pour l'éducation nationale. Il est régi par les articles D 314-70 et suivants du code de l'éducation ¹⁴. Ces missions y sont définies ainsi :

- -- Il exerce auprès des établissements d'enseignement et des communautés universitaires et éducatives une mission d'édition, de production et de développement des ressources éducatives, dans tous les domaines de l'éducation. Il est chargé d'en favoriser l'usage, en France et à l'étranger.
- -- Il contribue au développement et à la promotion des technologies de l'information et de la communication en matière éducative, ainsi que de l'éducation artistique et de l'action culturelle.
- -- Il participe à l'animation des centres de documentation et d'information institués au sein des établissements d'enseignement et à la formation des enseignants ainsi que des intervenants artistiques à l'utilisation des ressources éducatives

Son action doit complètement s'intégrer dans le cadre des politiques académiques définies par le Recteur.

Son conseil d'administration, présidé par le Recteur, est notamment constitué des représentants des collectivités territoriales. Pour le CRDP de Nice, il s'agit des deux conseils généraux, du conseil régional et d'un représentant des maires.

Cet établissement public reçoit une subvention de service public du Ministère de l'éducation nationale qui couvre environ 65 % de ses besoins. Aussi le CRDP de l'académie de Nice doit produire par ses activités environ 900 000 € de recettes par an. Ces recettes complémentaires sont constituées schématiquement de marges commerciales lors de la vente de ressources produites par le réseau Scéren ou d'autres éditeurs, de la réalisation de prestations et des subventions des collectivités. L'ambition de l'établissement est de développer des activités conformes aux missions, générant une plus-value financière.

Les agents sont des enseignants détachés.

Ces fonctionnaires recrutés primitivement par l'éducation nationale pour enseigner ont quitté leur poste « naturel » devant les élèves, pour exercer une nouvelle mission. Celle-ci, comme agent du CRPD est bien toujours en rapport avec l'enseignement. Leur position administrative leur donne des droits, mais surtout des devoirs comme le précisent les avertissements du document « *Obligations et Droits des Enseignants* » ¹⁵.

 $\frac{\text{http://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=8B0562FC13D7E54493F1D664A0E7D594.tpdjo11v_2?idSectionTA=LEGISCTA000006193150\&cidTexte=LEGITEXT000006071191\&dateTexte=20110201}{\text{TA000006193150\&cidTexte=LEGITEXT000006071191\&dateTexte=20110201}}$

¹⁴ Code l'éducation, consulté le 1 Aout 2012,

¹⁵ http://www.adressrlr.cndp.fr/fileadmin/user_upload/Revues_et_documentation/Documentation/Obligations_des_personnels_enseignants

La lecture de ce document illustre un état d'esprit très normatif qui sous-tend le fonctionnement de l'organisation étudiée délimité par le cadre réglementaire, inscrit dans le code de l'éducation, contenu dans un projet académique.

On a là tous les composants d'un « dispositif » ¹⁶ [AGAMBEN 2006] strict, normé, structuré.

2.2.2 Ouvert, imbriqué et concurrencé

Décentralisation, autonomie des établissements scolaires, loi organique relative aux lois de finances¹⁷, présence accrue des technologies et donc interventions des industriels sont des problématiques fortes qui interrogent le système scolaire et impactent les CRDP. Cet environnement induit dans les structures administratives et réglementaires une certaine élasticité. On la retrouve ainsi dans le code de l'éducation et son article 34 qui indique que «Sous réserve de l'autorisation préalable des autorités académiques, le projet d'école ou d'établissement peut prévoir la réalisation d'expérimentations pour une durée maximum de cinq ans ». On la distingue aussi dans la double tutelle – CNDP et rectorat – qui pilote le CRDP. Cette « ambiance » comme ces règlements, à condition de savoir négocier des compromis desserrent les contraintes.

De même, le « détachement » des enseignants qui travaillent dans l'établissement étudié introduit un décalage entre leur statut et le vécu quotidien.

Ces marges de manœuvres quant aux modalités d'actions ne sont pas évidentes à exploiter. Elles sont toutes en tensions (la confidentialité des échanges entre certains acteurs ne permet pas de les retranscrire ici).

Ainsi aussi la présence de représentants des collectivités, conjuguée avec la nécessité de compléter le financement de l'activité induit une interaction forte entre le CRDP et les politiques en matière d'éducation de ces collectivités. Ces participations au conseil d'administration peuvent être mises à profit pour élaborer des synergies mutuellement avantageuses. Nous garderons à l'esprit qu'avec la décentralisation, ce sont les collectivités territoriales qui financent en grande partie les dépenses d'équipement et de fonctionnement en dehors des salaires. Dans le cadre de l'étude, les deux conseils généraux et le conseil général financent les matériels informatiques et les ressources éditoriales (acquisition de livres, abonnements à des ressources numériques).

 $[\]begin{array}{l} \text{du_second_degre_des_personnels_d_education_et_d_orientation_et_action_disciplinaire_-_DPE_2000.pdf} \\ \text{16 L'emploi du terme dispositif dans un travail de sciences humaines n'est pas anodin.} \end{array}$

Nous ne préciserons pas plus la référence à la réflexion de Foucault ici.

Réf.: http://www.melissa.ens-cachan.fr/IMG/pdf/intrott11dispositifs.pdf

¹⁷ La LOLF ambitionne de donner plus de souplesse de gestion au responsable de « programme » en leur octroyant « une plus grande liberté dans la gestion de ses moyens pour atteindre les objectifs », Url: http://www.finances.gouv.fr/lolf/4clics/clic3.htm

Ce lien « organique » favorise les passerelles entre les institutions. Certains considèrent¹⁸ d'ailleurs les CRDP comme des lieux propices à l'établissement d'une gouvernance partagée et raisonnée du système scolaire.

La situation, établissement public imbriqué dans la politique de l'administration en rapport avec les collectivités, et devant trouver des financements, impose de très grandes interactions avec un grand nombre d'interlocuteurs.

Dans le même temps, les domaines dans lesquels les actions du CRDP se développent ne sont pas exclusif d'autres acteurs. Ainsi pour chacun des domaines d'actions, on trouve d'autres intervenants, de l'éducation nationale même ou extérieurs.

Tableau 6: Domaines d'actions et co-interventions

| Domaines d'actions | Services du CRDP | intervenants rectorat / IA | intervenants collectivités | Intervenants privés |
|--|------------------------------|--|---|--|
| Animations des CDI | Accompagnement étudié ici | Inspection EVS Chargée de mission Groupe de pilotage Azurnet | Direction établissements clg06, CLG83, lycée pour l'équipement | Editeurs privés |
| Culture | Service A&C | Délégation académique à l'action culturelle | Direction Régionale des Affaires Culturelles | |
| Développement de l'usage du Numérique | Accompagnement | MATICE | Direction établissements clg06, CLG83, lycée pour l'équipement | Industriels fabricants SSII prestataires de formation |
| Editions | Service éditorial | | | éditeurs privés |
| Formations | Accompagnement | MATICE IUFM Inspections | | Prestataires de services |

Nous venons de voir la mécanique des opérations de l'organisation à laquelle appartient l'équipe impliquée dans le développement de la bibliothèque numérique.

Remarque:

On peut supposer la volonté du pouvoir politique – ministère, législateurs - de forger, dès 2002, une organisation, le réseau Scéren et ses 30 implantations locales, capable de compléter l'administration. Cette jointure – Administration, collectivités territoriales, intervenants privés – doit être capable de toute la souplesse nécessaire pour concilier service public et viabilité financière, dans un compromis permanent.

http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2012/07/05072012Article634770706679442819.aspx

¹⁸ Site « Le café pédagogique », article consacré à la conférence de presse du 4 juillet 2012 de l'Association des régions de France :

La région serait "systématiquement associée à la définition des grandes orientations et des expérimentations menées par l'Education nationale et à leur déclinaison sur le plan régional par le rectorat, en lien avec le réseau CNDP". Pour Alain Rousset, "on ne veut pas recréer des réseaux d'intelligence collective comme le CNDP, on les prend"...

Réponse de François Bonneau, vice-président de l'ARF en charge de l'éducation II ne fait pas démanteler le CNDP mais que les réseaux fonctionnent mieux. Les CRDP comme animateurs pédagogiques sont insuffisamment valorisés. Nous pensons que par rapport au numérique, à l'innovation, leur rôle doit être modifié. On doit avoir une connexion plus quotidienne entre la ressource CRDP, l'innovation CRDP et la réalité de l'enseignant dans chaque établissement. Cela passe par le numérique et nous y travaillons. Cela passe par les réseaux, la mise en mouvement des acteurs. La pédagogie c'est et ça reste l'Etat. Mais notre rôle de porteurs de moyens adaptés aux nouvelles conditions de la pédagogie fait des régions des partenaires.

Site consulté le 8 Juillet 2012,

2.2.3 Dans un contexte en mutation

Les établissements scolaires, comme l'ensemble des acteurs de l'école sont imprégnés d'une volonté de voir se développer le « numérique » dans un grand nombre de leurs activités -- activités de gestion (emploi du temps, gestion des absences) mais aussi et cela est plus ardu pour les activités qualifiées de pédagogiques (Ressources éditoriales, cours, apprentissages, généralisation du Brevet Informatique et Internet...), comme dans leurs équipements [RAPPORTS FOURGOUS 2010 et 2012].

Dans le même temps l'édition grand public développe résolument mais lentement sa distribution adaptée aux bibliothèques et aux prêts en établissements scolaires. [Rapports et synthèse pour le ministère de l'état de l'édition numérique] [MOEGLIN 2010].

Simultanément, la réforme de l'état et les contraintes budgétaires imposent au CRDP un financement complémentaire de la subvention de service public de l'état plus important, ainsi qu'une réduction des surfaces des deux centres.

Impulsée par sa directrice, la dimension numérique de l'offre de ressources et de services aux usagers est mise en œuvre dans les espaces d'accueil nommés « e-Forums ». Des moyens financiers importants y sont consacrés.

Cette démarche, pouvant être déjà qualifiée d'innovante dans le réseau Scéren, donne lieu à une activité de prospection pour construire notamment le « kiosque numérique ». Il doit proposer aux usagers des e-Forums un ensemble de ressources numériques (payantes ou gratuites) éditoriales. Ce service a l'ambition de servir de modèle pour les établissements scolaires.

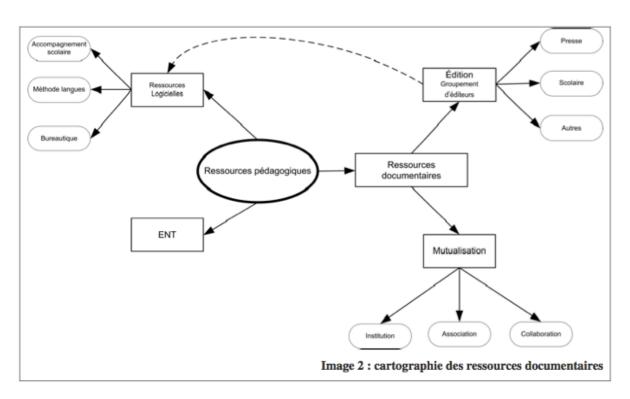


Figure 6 : Cartographie des ressources documentaires

Source: [INAUDI 2008]

C'est pour compléter le kiosque numérique et le doter d'une bibliothèque numérique que les premières explorations dans ce secteur ont été réalisées.

Véritable travail de défrichement, dans un contexte où sur toute la France, seuls 3

établissements sur 30 du réseau Scéren amorçaient une démarche similaire. Un an après la lecture des sites internet des 30 CRDP de France montre que ce service n'est pas encore développé malgré les fortes incitations de la direction générale.

L'action observé se déroule donc dans un contexte qui évolue. Les initiatives et responsabilités locales sont valorisées. Il existe de fortes incitations pour le développement des usages du numériques.

Ainsi dans les comptes rendus des conseils d'administration, comme dans les rapports d'activités (Annexes 2.3.4 Annexe B et suivantes), on retrouve l'annonce de nouveaux champs d'actions.

Les actions présentées sont systématiquement des « nouveautés » pour les publics. Elles sont communiquées pour une « validation » par le conseil d'administration, avant leur généralisation. Nous devons bien remarquer que toutes ont été au préalable mises en place et en partie éprouvées auprès de publics « pilotes ».

De façon plus concrète et plus immédiate, nous avons répertorié dans le tableau chronologique suivant les événements emblématiques d'un environnement favorisant l'émergence de l'innovation.

Cet enchaînement n'est pas le fruit du hasard. Il se charpente en saisissant les opportunités. Ainsi, de façon encore plus évidente dans la première partie du processus, les choix ne sont pas encore explicitement liés à la bibliothèque numérique.

Dans cette démarche, de prendre au fur et à mesure, sans feuille de route préalable, nous retrouvons déjà un comportement de type braconnage.

Tableau 7 : Chronologie sélective

| | eau 7 : Chronolog | | | |
|----------------|--|---|--|---|
| Date | Evénement | Description | Conséquences Première présentation "officielle" en contexte | Commentaires |
| avril 2011 | écritech'2 | Soutenu par le ministère de l'éducation nationale, le rectorat et le CRDP de Nice, ce colloque national permet aux praticiens et aux chercheurs intéressés d'échanger sur leurs pratiques et travaux. | scolaire de tablettes numériques dans l'académie. Le CRDP a permis l'émergence d'une "rencontre" entre cette technologie et les décideurs et usagers potentiels. La mise en situation de classe a permis de rendre tangible la possibilité | |
| septembre 2011 | Acquisition de matériel numérique | Afin de pouvoir les utiliser dans ses activités (formations, ateliers, prêts), le CRDP se dote d'un lot de tablettes numériques, d'ordinateurs portables, d'écrans tactiles | Développement d'une expertise numérique Favorise la mise en place d'expérimentations | |
| septembre 2011 | Mise en place de l'e- Forum | Le CRDP a dés Janvier 2011 a souhaité orienter son offre de ressources et de services vers les nouveaux supports numériques, notamment en ligne. Profitant de l'obligation de réaménager ses locaux, il a engagé une réflexion sur la complémentarité "papier" "numérique" de ses missions. | Nécessité de diminuer le volume "papier" de son offre et de compléter, puis orienter résolument celle-ci vers le numérique. Développement d'un contexte numérique | |
| octobre 2011 | Accompagnement du Collège des Hôpitaux lors de l'expérimentation Tablettes | Le collège des hôpitaux scolarise des enfants à besoins spécifiques, notamment en termes d'accessibilité et d'autonomie. Ainsi la manipulation physique des livres papiers est difficile. | Mise en pratique et valorisation du développement du service. Confrontation en direct avec les usagers les plus exigeants. | |
| octobre 2011 | Expérimentation académique Tablettes | Des établissements de l'académie de Nice déploient des tablettes numériques dans certaines de leurs activités pédagogiques. | Acquisition de compérences. Multiplication de situations où l'élève doit consulter des documents variés au cours des activités. | Même si c'est expérimentation sont très disciplinaires, elles permettent d'ouvrir le spectre des documents exploitables. |
| novembre 2011 | Atelier "Lire dans tous les sens" Fête du Livre de Toulon 2011 | Chaque année le CDDP du Var organise lors du Salon des ateliers en direction des collégiens. Cette année un des ateliers a porté sur la Lecture Numérique, Lire dans tous les sens. | Développement d'une expertise sur la lecture Numérique, la constitution d'une bibliothèque et les activités possibles. Le thème de l'atelier avait été prévu en Sept.2011 | Premier acte concret de constitution d'une Bibliothèque numérique |
| décembre 2011 | Emprunt d'une liseuse à la bibliothèque universitaire | | Comparaison avec l'utilisation d'une tablette numérique, notamment dans l'exploitation pédagogique potentielle. | Choix vers des tablettes |
| janvier 2012 | Journées du Développement Durable de la Lecture : "DU LIVRE AU LIRE" | Rencontre annuelle interprofessionnelle, les DDL proposent des ateliers centrés sur la lecture et le livre. Le CDDP a organisé deux conférences sur les "métamorphoses du livre": « Lire se transforme: quels rôles pour les médiateurs? » et « Apprendre à penser avec les outils numériques d'aujourd'hui » ainsi que plusieurs ateliers afférents | Les professeurs documentalistes convoquées pour une formation ont pu s'imprégner des apports de la science sur les évolutions de leur métier. | Acquisition d'une culture professionnelle |
| janvier 2012 | Visite de Madame le Recteur aux collèges expérimentateurs Tablettes Numériques | Cette visite consacre l'expérimentation. Elle favorise l'explicitation d'un besoin d'exploiter plus complétement les tablettes, notamment en complément des activités purement disciplinaires. | La validation de la démarche permet d'accélérer et de renforcer le processus. | |
| mars 2012 | Publication d'une réflexion sur la politique d'acquisition sur le site national des documentalistes : La numérisation du patrimoine littéraire | Cet article fait la synthèse de la démarche entreprise. Introduction Que devient la lecture sur un écran ? Un livre numérique est-il encore un livre ? Bibliothèque numérique : un renouveau pour la médiation documentaire Vers un « CDI numérique » ? Références bibliographiques | La publication nationale ancre la question d'une bibliothèque numérique pour les établissements comme un objectif. | |
| mars 2012 | Conseil d'administration du CRDP | Présentation aux membre du CA de la Bibliothèque Numérique du e-Forum. | Il est notamment indiqué que le projet de BN de l'e- Forum doit servir de modèle pour les établissements scolaires. | |
| avril 2012 | écritech'3 | Ce colloque a porté sur la tablette numérique. Présentation d'expérimentations de l'académie | Présentation aux IGEN et IA-IPR EVS de la bibliothèque numérique. Lien entre la lecture d'œuvres littéraires et les tablettes. | |
| mai 2012 | Séminaire "les ressources numériques du CDI un défi pour le développement des usages", organisé par le ministère | Objectifs:réfléchir à la manière dont chaque établissement scolaire peut constituer une offre adaptée de ressources numériques à partir de ses différents projets,échanger sur les ressources numériques et sur les nouveaux usages induits,faire un point sur les relations entre documentation et numérique. http://eduscol.education.fr/cid59540/seminaire-national- ressources-numeriques-au-cdi.html | Au cours de ce séminaire, aucune présentation d'une exploitation de livres numériques en établissement scolaire n'ayant été faite, le sentiment est que ce champ prometteur au regard de l'expérience locale reste en friche. | |

En considérant l'innovation, le processus observé peut schématiquement se décrire comme une juxtaposition de groupes d'acteurs. En prenant comme centre l'équipe porteuse du projet et en positionnant les autres acteurs en fonction de leur proximité professionnelle avec elle.

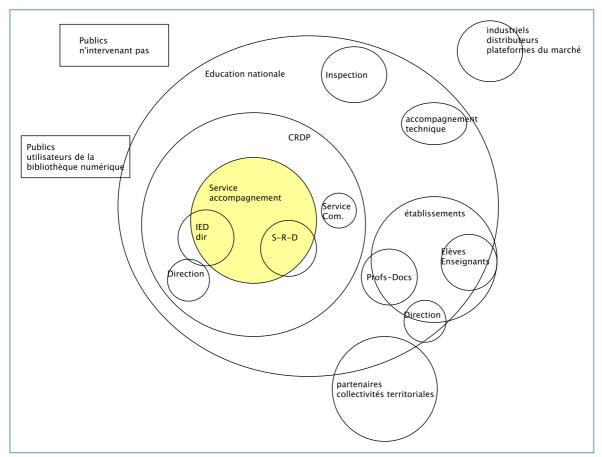


Figure 7: Positionnement des acteurs

Explications des indications du schéma ci-dessus.

| Désignation | Explications |
|----------------|---|
| CRDP | |
| Etablissements | Ensemble des établissements scolaires de l'académie. On ne distingue pas s'ils sont engagés dans la phase pilote ou pas |
| Profs-Docs | Professeurs-documentalistes |
| Inspection | Personnels d'encadrements, inspecteur pédagogique régionaux, inspecteurs généraux, qui ont autorité sur les enseignants |
| IED. Dir | Acteur de l'équipe d'accompagnement, membre de l'équipe de direction |
| S-R-D | Acteur de l'équipe d'accompagnement,responsable des services et ressources documentaires |
| Direction CRDP | Ensemble de l'encadrement et plus particulièrement directrice régionale |
| Service com. | Service de communication du CRDP en charge du site internet. |

2.3 Méandres de la communication

Les activités observées du service d'accompagnement porteur de l'innovation sont toutes de nature intellectuelle. Il n'y a aucune réalisation, ni de (re)distribution d'objet matériel.

Elles ont vocation à fournir des services à destination des acteurs impliqués dans le système scolaire (enseignants, équipes éducatives principalement, parents ou élèves par effet ricochet). Ces services doivent contribuer de manière efficace aux actes éducatifs.

Ce type d'activité est le creuset d'interactions verbales et non verbales, directes et indirectes conscientes ou inconscientes.

2.3.1 Repérage

Un des leitmotivs du groupe étudié comme de l'établissement est de faire bénéficier le plus grand nombre du service le plus pertinent.

Pour cela, un des vecteurs privilégiés est le site internet. Il a pour objectif de rendre service aux internautes, de répondre à leur demande et besoins, de faire connaître les actions du CRDP. Il se veut l'image de son activité et un moyen d'action. C'est tout au moins l'ambition affichée. Le site est structuré selon les missions du CRDP et les publics, catalogue de ressources et de services (2.3.4 Annexe B et 2.3.4 Annexe D-3). Ce média public, représentant officiel de l'activité s'offre à notre observation.

2.3.2 Visibilité affirmée

1

Dès le 3 avril 2012, un premier article présente la bibliothèque numérique de façon très simple.

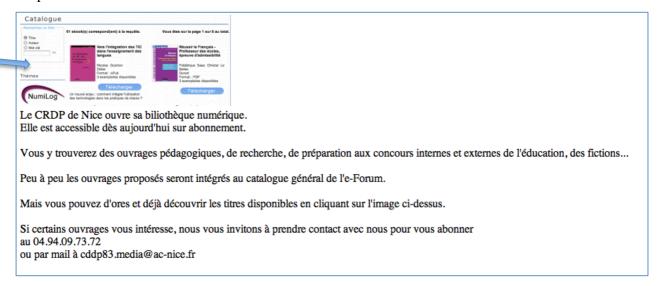


Figure 8 : le 3/04/2012, premier article consacré à la bibliothèque numérique

Il doit permettre aux intéressés de « découvrir » le service, « contacter » directement les responsables, pour « peu à peu » suivre l'évolution.

Nous notons, là, une volonté d'associer les usagers - grand public aux développements du service

Au fur et à mesure que se dessine la bibliothèque numérique et que s'affine la façon dont il sera « diffusé », cet article évolue.

Ainsi le 25 mai 2012, l'article représente le service en lui associant une représentation non plus de la plateforme d'un des distributeurs du marché (flèche 1 ci-dessus) mais du logiciel de documentation utilisé par le CRDP et les établissements scolaires (flèche 2 ci-dessous).



Figure 9 : Le 25/05/2012, article présentant la bibliothèque numérique intégrée à l'environnement documentaire des établissements.

Pendant ce mois entre ces deux états, le service est passé d'une offre « standard » à une complexe articulation entre plusieurs plateformes. Le fonds constitué s'est notoirement enrichi, passant de 25 ouvrages à plus de 180. Le catalogage permet de les trouver selon des critères usités dans le monde scolaire.

Cet article, partie immergée de la communication, laisse entrevoir une démarche ouverte. Le produit « en train de se faire » est « mis à disposition » de tout un chacun. La communication publique est complétée par les lettres d'information. Envoyées aux interlocuteurs divers du CRDP, elles mettent en exergue ses activités. Un seul envoi a concerné la bibliothèque numérique.



Figure 10: Extrait de la lettre d'information

Ces communications actent des états. Elles participent à la construction de l'identité de la bibliothèque numérique. Destinées à des personnes *a priori* non impliquées dans son développement, elles relèvent plus de l'information que d'un échange. Lorsque certains destinataires font la démarche de se signaler, par exemple pour demander un compte d'accès, l'échange devient communication. Ces interlocuteurs sont alors considérés comme des utilisateurs précurseurs. Ils sont associés aux avancées de l'objet. Certains d'entre eux, moins de 5, ont échangé avec les instigateurs du projet et ont évoqués le fonds et les modalités d'accès.

Dans ce registre, la constitution, en fin de période d'observation, d'un groupe de pilotage « Bibliothèque numérique » a un double objectif. Regroupant un panel de chefs d'établissement, les inspecteurs EVS en charge des CDI et le CRDP, il participe à la reconnaissance de l'objet innovant. Confronté aux avis de porte-parole des « décideurs », l'objet innovant est « poli ».

Pour autant, la mise en visibilité publique ne constitue pas l'ensemble des interactions associables à l'innovation en développement.

2.3.3 Cheminement sous la surface

Dans les phases de création et de mise en place, nous avons pu observer une grande quantité d'échanges directs entre les acteurs observés (rappel il s'agit des agents du CRDP, membre de l'équipe d'accompagnement et impliqués dans la bibliothèque numérique) et les autres intervenants.

Les échanges internes aux CRDP sont presque exclusivement informels. Le sujet n'a été abordé qu'à l'occasion de trois réunions de direction sur environ une douzaine, essentiellement pour une présentation de l'état d'avancée. Une seule réunion de direction est consacrée à la bibliothèque numérique pour traiter des aspects réglementaires et légaux de diffusion.

Deux autres réunions ont été consacrées à préparer les rencontres avec des partenaires décisionnaires. Elles ont permis de repérer, de confirmer le fonctionnement pour le transcrire dans des documents (2.3.4 Annexe D-1 et 2.3.4 Annexe D-2) à destination de décisionnaires des collectivités, de représentants des corps d'encadrements des publics cibles.

Pour rentrer réellement dans le processus de développement lui-même, il faut prendre en compte, enfin, la grande masse des échanges. Ces communications informelles sont très importantes. Elles sont en tout premier lieu internes au service acteur du développement. La confrontation est permanente entre les aspects fonctionnels, documentaires, techniques, organisationnels, réglementaires et médiatiques. Ce sont ainsi plus, de 180 courriels spécifiques qui sont échangés en interne pour avancer pas à pas, complétant les échanges informels. Ceux-ci sont eux-même très nombreux et de nature complémentaire (échanges en vis-à-vis et téléphoniques). Les intervenants considèrent qu'environ 2 heures par semaine ont été consacrées à ces échanges informels. La mise en place d'une comptabilité analytique a sensibilisé les agents à cette gestion des ressources.

Cette effervescence interne est alimentée par une multiplication des liens avec les partenaires potentiels.

Ainsi les usagers des établissements pilotes, plus particulièrement leurs porte-paroles, les professeurs-documentalistes, sont « confrontés » à la solution qui s'établit. Nous constatons que très peu de courriels sont échangés. Le téléphone et la visite sur le lieu où est exploitée la

bibliothèque numérique sont systématiquement préférés. Les informations échangées portent sur deux principales questions, le fonds (constitution, catalogage) et le fonctionnement (modalités d'accès et utilisation par les utilisateurs finaux élèves et professeurs). Ces échanges subissant une accélération avant chaque « mise en public » de l'objet. L'objet n'est pas toujours présenté de façon exacte Ainsi si une fonctionnalité n'est pas encore opérationnelle, elle est simulée, le temps de résoudre les blocages.

De ces impulsions ainsi générées découlent des évolutions structurelles qui ajustent et « améliorent ». C'est ainsi que cela est ressenti.

Pour réaliser ces mutations successives, il convient de forger les éléments constitutifs : plateformes, portail documentaire, interface d'accès.

Les échanges avec les « prestataires » s'accentuent notablement dans ces phases. On peut constater que les échanges portent alors sur l'écart toléré que le dispositif peut accepter.

Ainsi alors que la solution est déjà bien avancée, ce courriel fait suite à trois échanges téléphoniques. Ceux-ci avaient permis de cerner le degré d'acceptation d'une utilisation «à la limite » du contrat.

```
Bonjour,

Je vous confirme notre souhait de développer notre service de bibliothèque numérique auprès de nos usagers.

Actuellement, en phase de lancement nous souhaitons permettre une inscription d'un plus grand nombre d'usagers.

Actuellement le potentiel de notre académie est de 32000 enseignants. Il n'est pas raisonnable d'estimer que tout ce public exploite le service.

Aussi je vous demande de bien vouloir nous confirmer que le CRDP de Nice peut lancer le service avec une fourchette raisonnable d'utilisateurs potentiel (d'abord 50 puis sans doute 200 dans l'année) que nous ajusterons au fur et à mesure de l'augmentation des usages par nos abonnés.

En vous remerciant du soutien que vous nous fournissez

bien cordialement,
```

Figure 11: Courriel vers les prestataires pour validation

Ces échanges sont « mesurés » et les réponses ne doivent pas remettre en question les glissements successifs. Elles peuvent induire de nouveaux ajustements. Ainsi, suite à cet échange, l'utilisateur scolaire n'est pas inscrit *a priori* au service comme cela était initialement prévu, il doit faire acte de volonté. Cette précaution permet de limiter le nombre d'utilisateurs potentiel et donc le reversement financier aux éditeurs des plateformes exploitées. Les prestataires ne sont pas informés de ces tactiques. Cela reste légal.

Nous retrouvons une démarche identique lorsque pour « financer » le projet, il est envisagé de l'inscrire dans les dispositifs locaux des collectivités territoriales.

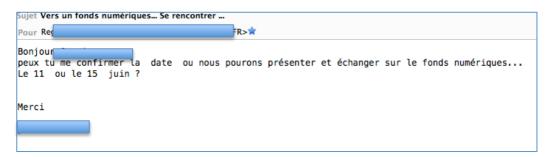


Figure 12 : Courriel, enrôlement d'alliés

Ce courriel, lui aussi préparé par des échanges téléphoniques préalables, donne au projet une nouvelle dimension. En effet, l'adage « qui paye décide », même encadré par les textes de loi sur l'Ecole, semble donner aux collectivités territoriales une certaine autorité. La réunion

formelle suivante validera l'inscription de l'objet innovant dans le dispositif de financement de la collectivité. La réponse technique aux conditions imposées alors avait été préparée dès l'échange informel.

Nous avons ici illustré par quelques exemples symptomatiques les communications concomitantes au développement de l'innovation.

Nous avons « récolté » *a posteriori*, sans les filtrer ces communications. Nous pouvons maintenant les classifier.

En nous référant à la typologie retenue en 1.4.2 nous pouvons les classifier.

Tableau 8 : Référencement de liens de communication externes au CRDP

| repérage schéma | Contexte | Interlocuteur Accomp. Privilégié | partenaire | objectifs | Contact | date | commentaires |
|--------------------|---------------------------------|--|--|--|--|---------------------------------|---|
| L1 | organisationnel | Directrice CRDP | Directeur Général CNDP | Informer Observer | courriel réunion formelle | à partir d'écritech3 | Ces échanges ont pour objectif de faire reconnaître le CRDP |
| L2 | organisationnel technique | Dir. CDDP/IED | Agences des usages - CNDP | Informer Observer | échange informel réunion formelle | juin 12 | Ces échanges ont pour objectif de faire reconnaître le CRDP |
| L3 /L4 | organisationnel | Directrice CRDP | IGEN EVS / lettres | Informer | courriel échange informel | avril 12 | Ces échanges ont pour objectif de faire reconnaître le CRDP, affirmer légitimité locale |
| L5 | organisationnel | Dir. CDDP/IED | Service communication du CRDP | Réaliser des éléments de com. Performants | courriel échange informel | avril 11 | Difficulté à définir des axes de communications pertinents La réactivité impérative ne pouvant s'organiser suffisament à l'avance |
| L6 | technique | S-R-D | Plateformes de distribution Responsables commercialisation | Obtenir des tarifs les plus bas Définir les modalités de constitution du fonds | courriel téléphone | Mars 12 à Juin 2012 | Les modalités n'étaient pas stabilisées au moment des premiers échanges. |
| L7 | technique | Dir. CDDP/IED | Plateformes de distribution Assistance technique | Définir les modalités techniques pour les interconnections | courriel téléphone | entre Mars 2012 et Juin 2012 | idem, les plateformes par exemple poursuivent le dvlpt de leur annuaire, de leurs liseuses au fur-et-à mesure des demandes, a priori classiques. |
| L8 | organisationnel | Dir. CDDP/IED | IA-IPR EVS | Présenter la solution Ajuster son fonctionnement | réunion formelle courriel | Avril2012 Juin2012 | L'acceptation par cette autorité sur les enseignants est importante. Injonction / validation de leur part |
| L9 | organisationnel technique | Dir. CDDP/IED | responsable assistance | Présenter l'objectif, Interfaçer la BN avec les équipements informatiques | téléphone | Mars 2012 Juin 2012 | Ces échanges sont impératifs pour obtenir un fonctionnement satisfaisant. |
| L10 | organisationnel technique | Dir. CDDP/IED Directrice CRDP | Responsables PROGRAMME MULTIMÉDIA ÉDUCATIF du conseil général 06 | Présentation opérationnelle Obtenir d'une prise en charge financière Interfaçage avec les ENT | échanges informels courriel réunions formelle téléphone | Mai 2012 Juillet 2012 | L'acceptation par cette autorité de tutelle des collèges est primordiale. |
| L11 | organisationnel | Dir. CDDP/IED Directrice CRDP | Elu en charge des collèges au CG06 | Convaincre de l'intérêt pour les collèges et pour la collectivité d'avoir la BN | courriel réunion échange informel | Decembre 2012 Juillet 2012 | L'acceptation par cette autorité de tutelle des collèges est primordiale. |
| L12 | organisationnel documentaire | S-R-D | IA-IPR EVS | Présenter la solution Définir le mode d'information des profs. Docs. | réunion formelle courriel | Avril2012 Juin2012 | |
| L12 | organisationnel documentaire | S-R-D | chargé de mission d'inspection | Informer Diffuser l'information aux profs. Docs | réunion formelle courriel | juin 12 | Après validation par les IA-IPR, mise en œuvre de la décision |
| L13 | organisationnel | Dir. CDDP/IED Directrice CRDP | Responsable Environnement numérique éducatif au Service des Technologies de l'Information Éducatives de la Région PACA | Présentation opérationnelle Obtenir une prise en charge financière Assurer l'interfaçage avec les ENT | échange informel courriel réunion formelle téléphone | Avril 2012 Juillet 2012 | L'acceptation par cette autorité de tutelle des collèges est primordiale. |
| L14 | organisationnel | Dir. CDDP/IED | Chefs d'établissement des établissements pilotes | Préparer la solution Définir son déploiement | échange informel courriel réunion formelle téléphone | Janvier 2012 Juillet 2012 | échanges fréquents et réguliers légitimes aurpès des autres interlocuteurs la solution |

| L15 | organisationnel documentaire | Dir. CDDP/IED | professeurs documentalistes étab. pilotes | Préparer la solution Définir son déploiement | échange informel courriel réunion formelle téléphone | Janvier 2012 Juillet 2012 | échanges fréquents et réguliers légitiment auprès des autres interlocuteurs la solution |
|-----|---------------------------------|--------------------|--|---|---|------------------------------|--|
| L16 | organisationnel | Dir. CDDP/IED | enseignants étab. Pilotes | Présenter la solution Tester la solution Ajuster les modes d'emploi | échange informel courriel | Avril 2012 Juillet 2012 | |
| L17 | | | | | | | |
| L18 | organisationnel documentaire | S-R-D | professeurs documentalistes | Présenter la solution | courriel | juin 12 | 1° étape de diffusion |
| L19 | organisationnel | Directrice CRDP | Chefs d'établissement des établissements pilotes | Organiser le comité de pilotage | téléphone courriel réunion formelle | juin 12 | validation et ajustements à la marge de la solution |
| L20 | organisationnel | CRDP Via son site | Chefs d'établissement tout établissement | Informer | site web | juillet 12 | première étape d'information grand public a prioripeu d'impact |
| L21 | organisationnel technique | S-R-D | Chefs d'établissement des établissements pilotes | Présenter la solution | échange informel courriel réunion formelle téléphone | Janvier 2012 Juillet 2012 | échanges permettant de légitimer auprès de ces CE de l'utilité de la solution |
| L22 | organisationnel documentaire | S-R-D | professeurs documentalistes étab. Pilotes | Présenter la solution Definir le fonctionnement Définir le fonds Cataloguer les titres Ajuster les modes d'emploi | échanges informels courriel réunions téléphone | Janvier 2012 Juillet 2012 | |
| L23 | documentaire organisationnel | S-R-D | enseignants étab. Pilotes | Présenter et tester la solution Définir le fonds Ajuster les modes d'emploi | échange informel courriel | Mai 2012 Juin 2012 | |
| L24 | technique | S-R-D | élèves des étab. Pilotes | Tester la solution Ajuster le fonctionnement | | Avril2012 Juin2012 | |
| L25 | organisationnel | Directrice CRDP | Responsable Environnement numérique éducatif au Service des Technologies de l'Information Éducatives de la Région PACA | Obtenir d'une prise en charge financière | échange informel courriel réunion formelle téléphone | dec. 2011 juil. 2012 | |
| L26 | organisationnel | Directrice CRDP | Responsable Environnement numérique éducatif au Service des Technologies de l'Information Éducatives de la Région PACA | Obtenir d'une prise en charge financière | échange informel courriel réunion formelle téléphone | dec. 2011 juil. 2012 | |

Les interactions internes portent sur tous les contextes, utilisent tous les contacts.

Nous remarquons qu'il n'y a AUCUN écrit de type papier. Nous ne retrouvons que des traces informatiques. Ceci peut nous suggérer de développer pour des recherches ultérieures une sorte de « panier » de collecte où les protagonistes accepteraient d'envoyer leurs écrits au fil de l'eau afin de constituer les gisements propices à des fouilles ultérieures.

Nous représentons sur un schéma l'ensemble de ces interactions :

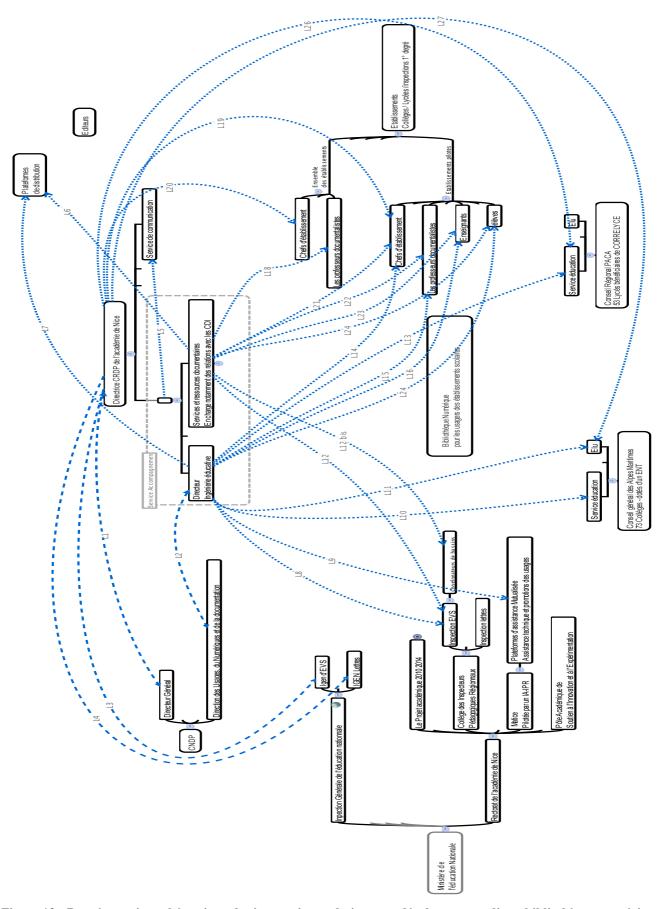


Figure 13 : Représentation schématique des interactions relatives aux développement d'une bibliothèque numérique.

2.3.4 Emergences de caractéristiques

Avec ce parcours à travers les actions et les médiations, nous allons poursuivre la piste du braconnage.

Nous avons identifié dans le tableau 4 les caractéristiques innovantes de la bibliothèque numérique. Nous pouvons maintenant analyser les actions qui ont permis d'aboutir à ces traits pour en déterminer la valeur de braconnage. En effet c'est en confrontant les faits à la volonté et aux justifications des intervenants que peuvent se déterminer cet attribut.

Tableau 9 : Valeur de braconnage des caractéristiques innovantes de la BN.

| Description | Braconnage | Décalage par rapport à la règle dans : | Codage type principal de braconnage |
|---|---|---|-------------------------------------|
| Lecture d'ouvrages littéraire sur supports numériques | Utiliser les supports ludiques des adolescents afin de les amener à la lecture | le sens du récit, et aussi l'usage de la ressource matérielle | B-meœ |
| Constitution partenariale et collégiale du fonds | Le fait de devoir justifier ses choix au regard de critères présentés comme objectifs et de les faire partager à ces pairs | les objectifs et la "manipulation" | B-obj B-mœ |
| Assemblage de plusieurs plateformes par une authentification unifié | Utiliser des morceaux de codes informatiques à d'autrees fins que celles prévues. Exploiter les possibilités non documentées de solutions eistantes | Les objectifs La volonté "de faire" | B-obj |
| Intégration du fonds numérique dans le catalogue de l'établissement | donner une visibilité naturelle aux différents supports pour faciliter leur mise en relation | la mise en œuvre de techniques assimilées pour faciliter l'appropriation d'une démarche | B-meœ |
| Interconnexion avec portail d'accès (ENT ou CORRELYCE) par connecteurs SSO | Utiliser des morceaux de codes informatiques à d'autrees fins que celles prévues. Exploiter les possibilités non documentées de solutions eistantes | Mise en œuvre de moyens techniques prévus pour une autre fin | B-obj B-vol B-meœ |
| Catalogage par des usagers | cataloguer les œuvres numériques comme des titres "papiers" | Les objectifs La volonté "de faire" | B-vol |

Nous pouvons donc maintenant mettre en relation les braconnages et les actions médiatiques liées.

Tableau 10 : Corrélation entre braconnage et communications

| Actions | Braconage | Actes de communication | Caractéristiques significatives |
|---|---|---|--|
| Lecture d'ouvrages littéraire sur supports numériques | Utiliser les supports ludiques des adolescents afin de les amener à la lecture | Communiqué présentant l'atelier du salon du livre. Conférences des journées DDL. | médiatisation dans un cadre institutionnel : formation et recherche. |
| Constitution partenariale et collégiale du fonds | Le fait de devoir justifier ses choix au regard de critères présentés comme objectifs et de les faire partager à ces pairs | Echanges entre les prescripteurs pour définir un cadre puis contact avec chacun des intervenants avec l'objectif ensuite d'organiser des échanges formels. | |
| Assemblage de plusieurs plateformes par une authentification unifié | Utiliser des morceaux de codes informatiques à d'autrees fins que celles prévues. Exploiter les possibilités non documentées de solutions eistantes | intenses échanges interne pour ajuster le produit, ponctués de signaux forts envoyés aux partenaires. Efforts pour retrouver et activer les "savoir-faire" et productions déjà existantes | Forte intensité d'échanges informelle peu informatifs. Préentation de la solution finalisée sans fournir d'explications |
| Intégration du fonds numérique dans le catalogue de l'établissement | donner une visibilité naturelle aux différents supports pour faciliter leur mise en relation | Préparation de la solution par des échanges formels avec d'une part les prestataires et d'autre part les usager puis échanges formels (réunion, courriel) pour montrer la faisabilité. | Forte intensité d'échanges informelle peu informatifs. |
| Interconnexion avec portail d'accès (ENT ou CORRELYCE) par connecteurs SSO | Utiliser des morceaux de codes informatiques à d'autrees fins que celles prévues. Exploiter les possibilités non documentées de solutions eistantes | Echanges en interneréalisation en catiminicourriels sans comentairesessais et ajsutement,utilisation lors de démonstrations et enfin mise en ligne pour commercialisation | La première phase de défrichement permet de s'assurer de la faisabilité. L'officalisation est facilitée par la réalisation. |
| Catalogage par des usagers | Cataloguer les œuvres numériques comme des titres "papiers" | Contact de préparation par téléphone pour vérifier l'accord et l'intérêt | Etablissement d'un contrat de mission avec les plus impliqués, permet d'officialiser le partenariat. |

Conclusion

Au cours de cette étude, nous avons porté notre attention sur le développement d'une innovation. Nous avons pu observer les actions des initiateurs de ce service et le réseau d'interactions entre eux et avec leur environnement. Le recueil a été favorisé par notre position impliquée dans l'action. Cette posture permet en outre d'aller plus avant dans la construction du sens que les intervenants donnent à leurs démarches. Ainsi la justification de fait ou ressentie d'un certain nombre de ces éléments repérés leur confère un caractère de braconnage. Cet usage détourné d'un produit, d'un service, action porteuse d'un autre sens que celui originellement prévu, nous a semblé constitutif de la démarche innovante. En étant attentif aux échanges et aux communications concomitantes, nous avons pu repérer que le braconnage semble corrélé à une morphologie significative du champ médiatique. Nous avons pu observer un brouhaha d'échanges ni purement formels, ni complètement informels, polymorphes et transmédias qui s'insinue entre des actes de communications eux codifiés et institués. Ces jalons permettent à l'innovation d'être validée, sorte de cliquet anti-retour.

Nous nous interrogeons sur plusieurs aspects de ce mémoire.

Tout d'abord la situation observée est-t-elle spécifique ou au contraire représentative d'un processus innovant. Il nous semblerait intéressant d'affermir la proposition qui lie innovation et braconnage.

Ensuite la proposition de corréler braconnage et communication peut-elle être confirmée ? En nous limitant au contexte d'une organisation humaine structurée, nous souhaiterions confronter cette hypothèse à d'autres situations. Cette démarche permettrait de préciser les caractérisations de la communication induite et moteur du braconnage dans l'innovation.

Enfin comme je l'évoquais, la relation à l'innovation des usagers présupposés par les instigateurs n'a pas été abordée. Elle est pourtant le seul juge de la pertinence de toute l'énergie dépensée.

Références Bibliographiques

- AGAMBEN, G., 2006, Qu'est-ce qu'un dispositif? Rivage poche / Petite Bibliothèque, Paris, 50 p.
- AKRICH, M., CALLON, M. et LATOUR, B., 1988, A quoi tient le succès des innovations ? 1 : L'art de l'intéressement, Gérer et comprendre, Annales des Mines, 11, pp.4-17.
- ATTALLAH, P., 1991, Théories de la communication : Sens, Sujets, Savoir, Presse de l'université du Québec, Québec, 326 p.
- BECHEUR, A., GOLLETY, M., 2000, Qui sont les Utilisateurs leaders? Une Étude Exploratoire de leurs Caractéristiques Déterminantes, International Congress Marketing Trend, année 2000, texte sur : http://www.escpeap.net/conferences/marketing/pdf/gollety.pdf
- BELISLE, C., 2004, Nouveaux médias et nouvelles pratiques professionnelles, consultable sur : http://www.ish-lyon.cnrs.fr/labo/LIRE/Nmedias.htm
- CABIN, P., DORTIER, J-F., 2008, La Communication : État des savoirs, Auxerre, Édition Sciences Humaines, 414 p.
- CHARLIER, B., 2011, Évolution des pratiques numériques en enseignement supérieur et recherches : quelles perspectives ?, consultable sur : http://halshs.archives-ouvertes.fr/edutice-00613897/
- COOREN, F., 2010, Comment les textes écrivent l'organisation, in Études de communications, n° 34, pp 23-40
- CROZIER, M., 2000, À quoi sert la sociologie des organisations ?, Paris, Arslan, 288p
- D'ESPAGNAT, B., 1994, Le réel voilé Analyse des concepts quantiques, Fayard, 1994
- DE CERTEAU, M., 1968, Pour une nouvelle culture prendre la parole, revue Etude, Jin-Juillet 1968, pp. 30-35, Consultable sur : http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k441829m/f30.image.r=jesus.langFR
- DE CERTEAU, M., 1990, L'invention du quotidien. 1. arts de faire, Paris, Folio essais, 350 p.
- DE MIRIBEL, M., L'information et la communication en bibliothèque., In : Communication et langages. N° 120, 2e trimestre 1999. pp. 55-80. URL : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/colan_0336-1500_1999_num_120_1_2926
- De VISSHER, P., 2001, La dynamique des groupes d'hier à aujourd'hui, Vendôme, PUF, 301 p
- DIONI, C., 2008?, Métier d'élève, métier d'enseignant à l'ère du numérique, consultable sur : http://responsable.unige.ch/RechercheDioni.pdf
- DURAMPART, M, 2007, Les TIC et la communication des organisations: un dispositif révélateur des émergences ambivalentes de nouvelles formes organisationnelles, Communication et organisation, N° 31, consultable sur: http://communicationorganisation.revues.org/186
- DURAMPART, M, 2008, Interroger l'organisation à la lumière des systèmes

- d'information, Actes du Congrès SFSIC de 2008, consultable sur : http://www.sfsic.org/congres 2008/spip.php?article30
- DURAMPART, M, FLEURY, L., GALLET, M., SCHERER, E., 2011,
 Internet et civilisation du virtuel: quelles traces laisserons-nous demain?, Rencontres capitales, consultable sur:
 http://www.rencontrescapitales.com/videos/video-du-debat-21.html
- FLICHY, P., 1987, « Communication : Progrès technique et développement des usages », in Réseaux, vol. 5, n° 24, pp. 99-110
- FLICHY, P., 2003, « L'innovation Technique : Récents développements en Sciences sociales vers une nouvelle théorie de l'innovation », Paris, 247 p.
- GALLENGA, G., 2008, L'empathie inversée au cœur de la relation ethnographique », Journal des anthropologues, pp 114-115, consultable sur : http://jda.revues.org/319
- GAILLIE, E-P., 2003, « Une Grille d'analyse de l'usage des TIC dans les différentes étapes de la coopération technologique », in Sciences de la société, n° 59, Technologies de l'inf. com. : approches croisées, pp 119-134
- INAUDI, A., 2008, Thèse de doctorat : Ressources numériques à l'École. Vers un glissement de la prérogative politique chez les acteurs de l'éducation
- JEANNERET, Y., 2007, «Usages de l'usage, figures de la médiatisation». In Communication et langages, n° 151, pp. 3-19 consultable sur :
 http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/colan_0336-1500_2007_num_151_1_4629
- JEANNERET, Y., 2011, TNR 3 L'usage de la notion de trace en SIC, Colloque : Traces numériques et recrutement (2011), consultable sur : http://webtv.univ-lehavre.fr/spip.php?article56
- JOUËT, J., 2000, « Retour critique sur la sociologie des usages ». In Réseaux, vol. 18 N°100, pp. 487-521 consultable sur :
 http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/reso_0751-7971 2000 num 18 100 2235
- LE CROSNIER, H., 2005, Bibliothèques numériques, article consultable sur : http://vecam.org/article625.html
- MANDELA, N., 1996, Un long chemin vers la liberté, Paris, Fayard 659 p
- Mc LUHAN, M., 1964, Pour comprendre les médias, Points, (Essais), 404 p.
- MEILLASSOUX, C., GRIAULE, M., 1962, Méthode de l'Ethnographie., Annales. Économies, Sociétés, Civilisations, 1962, vol. 17, n° 6, pp. 1236-1238, consultable sur: http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/ahess_0395-2649_1962_num_17_6_420936_t1_1236_0000_1
- MOEGLIN, P., 2005, « Outils et médias éducatifs : une approche communicationnelle. » Grenoble, Pug, 296p.
- MOEGLIN, P., 2010, Les industries éducatives, Paris, PUF, 127p.
- LATOUR, B., WOOLGAR, S., 1988, La vie de laboratoire : la production de faits scientifiques, La Découverte, 300p
- LE NAGARD-ASSAYAG, E., MANCEAU, D., 2011, Le marketing de l'innovation -

2e édition - De la création au lancement de nouveaux produits, Paris, Dunod, 353p, consultable en partie sur : http://books.google.fr/books?id=kmJi1AfktfUC&lpg=PA28&ots=R59bKZ dyG7

- LEROI-GOURHAN, A., 1964, Le geste et la parole., Ed Albin Michel, Paris. 326p
- LEVI STRAUSS, C., 1962, LA PENSÉE SAUVAGE, Paris, Plon, 593p
- OLLIVIER, B., 2007, Les sciences de la communication : Théories et acquis, Paris, Armand Colin, 284 p.
- PETIT, F., DUBOIS, M, 2007, Introduction à la psychologie des organisations, Paris, 288 p.
- PERAYA, D., 2004, Analyser, Soutenir, et Piloter l'Innovation : un modèle "ASPI" consultable sur : http://halshs.archives-ouvertes.fr/edutice-00000705/
- PERRIAULT, J., 2008, La logique de l'usage : Essai sur les machines à communiquer, L'Harmattan Extraits en ligne :
 http://books.google.fr/books?id=W7nHMG_m-syc&lpg=PP1&hl=fr&pg=PP4 - v=onepage&q&f=false
- PROULX, S., 2005, « Penser les usages des TIC aujourd'hui : enjeux, modèles, tendances » in Lise Vieira et Nathalie Pinède, Enjeux et usages des TIC : aspects sociaux et culturels, t. 1, Presses universitaires de Bordeaux, pp. 7-20.
- PROST, A., 2010, Conférence inaugurale du séminaire scientifique l'école et la nation sur le thème : "Définition et redéfinition du national. Le roman scolaire de la nation", consultable sur : http://www.canal-u.tv/video/inrp/conference_inaugurale.5842
- SOULE, B., 2007, Observation participante ou participation observante? Usages et justifications de la notion de participation observante en sciences sociales, in Recherches qualitatives Vol. 27(1), 2007, pp. 127-140
- VERGNON, G., 2007, Langevin, Perrin et les autres : de la science comme ressource politique, colloque « La Vie politique de la science », GREPH/CERPHI (ENS-LSH Lyon), Lyon, 15-17 mars 2007, publié dans Daniel Dufourt et Jacques Michel (dir.), La vie politique de la science, Lyon, L'interdisciplinaire, 2008, p. 59-69, consultable sur : http://greph.univ-lyon2.fr/uploads/colloques/vergnon perrin-langevin.pdf
- VON HIPPEL, E., 1988, « THE SOURCES OF INNOVATION », New York Oxford, Oxford University Press, 211p, consultable en ligne http://web.mit.edu/evhippel/www/books/sources/Soff.pdf

Corpus de textes institutionnels

- GUIDE PACA CDI, « Guide Régional d_Equipement CDI.pdf », consultable sur : https://extranet-lycee.regionpaca.fr/DOCU/ /Référentiels%20Lycées/Guide%20Régional%20d%27Equipement%20du %20Pôle%20Ressources%20des%20Lycées%20(CDI,%20Locaux%20Pro fesseurs,%20Vie%20Lycéenne)/Guide%20Regional%20d_Equipement%2 0-%20CDI.pdf.zip
- RAPPORT BORNE, Borne, D., 1998, consultable sur : http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/994000490/0000.pdf
- RAPPORTS FOURGOUS, J-M., 2010 et 2012, Rapports de la mission Fourgous sur l'état du numérique en France, consultable sur :
 http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/104000080/0000.pdf
- RAPPORT « Edition numérique », 2010, consultable sur : http://eduscol.education.fr/numerique/textes/rapports/societe-numerique/edition-numerique
- RAPPORT PROST, PROST, B., 2007, http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/084000335/0000.pdf
- RAPPORT Van DOOREN, Van Dooren, B., 1999, Bibliothèques universitaires et nouvelles technologies, consultable sur : http://www.education.gouv.fr/cid1927/bibliotheques-universitaires-et-nouvelles-technologies.html
- SYNTHÈSE « Le livre électronique », 2012, Ministère de l'éducation nationale, http://eduscol.education.fr/numerique/dossier/lectures/livrelec/aspectssocio-economiques/marche

Annexes

Annexe A L'innovation dans les discours de l'École.

Ministère de l'Éducation nationale, loi d'orientation pour l'école, avril 2005 - Loi n° 2005-380 du 23-4-2005, article 34 :

Dispositions spécifiques pour les expérimentations

Art. L. 401-1 — « Dans chaque école et établissement d'enseignement scolaire public, un projet d'école ou d'établissement est élaboré avec les représentants de la communauté éducative. Le projet est adopté, pour une durée comprise entre trois et cinq ans, par le conseil d'école ou le conseil d'administration, sur proposition de l'équipe pédagogique de l'école ou du conseil pédagogique de l'établissement pour ce qui concerne sa partie pédagogique.

Le projet d'école ou d'établissement définit les modalités particulières de mise en œuvre des objectifs et des programmes nationaux et précise les activités scolaires et périscolaires qui y concourent. Il précise les voies et moyens qui sont mis en œuvre pour assurer la réussite de tous les élèves et pour associer les parents à cette fin. Il détermine également les modalités d'évaluation des résultats atteints.

Sous réserve de l'autorisation préalable des autorités académiques, le projet d'école ou d'établissement peut prévoir la réalisation d'expérimentations, pour une durée maximum de cinq ans, portant sur l'enseignement des disciplines, l'interdisciplinarité, l'organisation pédagogique de la classe, de l'école ou de l'établissement, la coopération avec les partenaires du système éducatif, les échanges ou le jumelage avec des établissements étrangers d'enseignement scolaire. Ces expérimentations font l'objet d'une évaluation annuelle.

Le Haut Conseil de l'éducation établit chaque année un bilan des expérimentations menées en application du présent article. »

Ministère de l'éducation nationale, Lettre de rentrée 2012, Responsabiliser - Encourager la dynamique pédagogique et l'innovation et annexe Encourager la dynamique pédagogique et l'innovation, Site

http://eduscol.education.fr/cid59654/7-encourager-dynamique-pedagogique-innovation.html, page consultée 17 juillet 2012

Ministère de l'éducation nationale, *Innover et expérimenter*, http://eduscol.education.fr/pid23275/innover-et-experimenter.html, page consultée 17 juillet 2012

Ministère de l'éducation nationale, *Bibliothèque des expérimentations pédagogiques* http://eduscol.education.fr/experitheque/carte.php, page consultée 18 juillet 2012

Rectorat de l'académie de Nice, Pôle Académique de Soutien à l'Innovation et à l'Expérimentation, http://www.ac-nice.fr/pasi/, page consultée le 20 juillet 2012

N.B.: Une sitographie est en cours de constitution. Elle doit être livrée fin octobre 2012 pour le site Éducasources http://educasources.education.fr/ (base nationale des ressources numériques en ligne fiables, de qualité, en adéquation avec les programmes scolaires).

Annexe B Comptes rendus de conseils d'administration et rapports d'activités

Annexe B-1 Extraits du conseil d'administration du 30 avril 2010

➤ Affichage des partenariats et de la volonté de se positionner comme opérateurs d'actions co-pilotées/

Les partenaires

Le renforcement du partenariat avec les services du Rectorat notamment, permet au CRDP de Nice, opérateur de l'Etat, de mettre en œuvre les stratégies pédagogiques du projet académique.

Avec les collectivités territoriales qui ont comme le CRDP des missions de service public, des actions sont menées en mettant en synergie les moyens de chacun pour des objectifs communs. Dans ce cadre, les subventions allouées auparavant par les collectivités territoriales au CRDP évoluent sous forme de prestations de partenariat sur des actions communes.

Affirmation du rôle opérationnel sur 3 projets considérés comme novateurs au moment de leur lancement

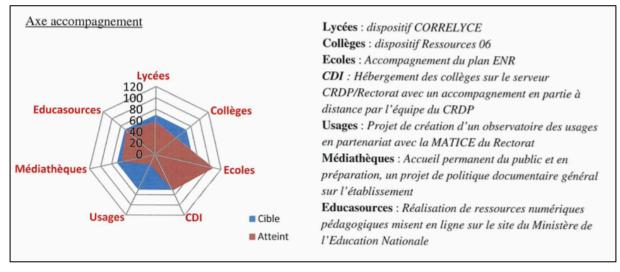
Dans le domaine des TICE:

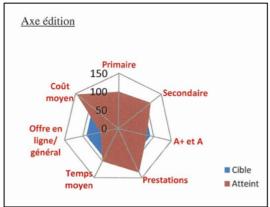
- le CRDP de l'académie de Nice héberge 194 bases d'établissements scolaires concernant BCDI et autant pour GIBII;
- Dispositif CORRELYCE de la Région PACA, 60 lycées sont adhérents permettant ainsi à 35 000 élèves de bénéficier de ce catalogue de 2 000 ressources numériques en ligne;
- Dispositif RESSOURCES 06, 72 collèges des Alpes-Maritimes dispose d'un accès individuel, 240 ressources ont été acquises par ces établissements.
- Hébergement des bases documentaires : en 2006 le CRDP de Nice initie nationalement la démarche d'héberger de façon centralisée les bases documentaires de tous les établissements volontaires. Il structure une plateforme technique et un ensemble de service de façon à décharger les établissements d'un certain nombre de contraintes opérationnelles en veillant à maintenir un niveau de service haut et un investissement en ressources faibles. *A priori*, les établissements et les professionnels ont trouvé la proposition intéressante (98 % des établissements ont souscrit le service.)
- CORRELYCE et RESSOURCES 06 sont deux dispositifs de mise à disposition, de financement et accompagnement aux usages de ressources numériques éducatives pour les lycées via une plateforme dédiée et les collèges des Alpes-Maritimes à travers l'Espace Numérique de Travail. À leur lancement, respectivement 2004 et 2008 ces projets étaient novateurs, ils ont été depuis repris et adaptés dans d'autres académies ou nationalement.

Annexe B-2 Extraits du conseil d'administration du 19 novembre 2010

Ce Conseil d'administration a affirmé la nécessité de développer plus intensément l'offre de services et de ressources en ligne du CRDP lui-même.

Suite à la présentation des bilans par Madame la directrice,





Offre en ligne: 7 ressources sur 14 sont en ligne ou en bisupport mais il est constaté un maintien de la demande de productions imprimées

Monsieur le Recteur souhaite revenir sur le point de l'offre en ligne. Il s'étonne que cette offre n'augmente pas plus d'autant que la plupart des enquêtes sur l'outil Internet démontrent que le commerce en ligne se développe considérablement car plus d'un français sur deux effectue ses achats en ligne. Faut-il en déduire que les enseignants sont un peu rétifs en ce domaine ?

Michèle OTTOMBRE-BORSONI répond qu'il y a un regain d'appétence pour l'imprimé mais qu'un grand nombre d'enseignants utilise également les ressources numériques comme outil pédagogique.

Monsieur KLEE prend la parole. Il confirme que malgré le développement des ressources numériques, il faut noter que les étudiants continuent à prendre des notes sur papier et utilisent les manuels pour leurs cours. A ce propos, l'université participe avec l'aide d'un sociologue et d'un conservateur de la bibliothèque à une enquête sur les pratiques des étudiants.

Annexe B-3 Extraits du conseil d'administration du 12 avril 2011

Présentation des objectifs et

LES ENJEUX

Le CRDP doit à la fois remplir ses missions de service public et affirmer son originalité au service des usagers et des élèves.

LES PRIORITES

Ce sont des priorités académiques et nationales :

- o la réforme du lycée avec les enseignements d'exploration et l'accompagnement personnalisé
- le socle commun de compétence qui constitue pour le collégien la base du savoir minimum à la fin de la scolarité obligatoire
- o l'accompagnement des entrants dans le métier avec la masterisation
- o la prévention de l'illettrisme
- o la promotion du numérique avec le soutien du plan ENR en faveur des communes des deux départements de l'académie de Nice
- o la mise en place du SPSI (Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière)

LES FAITS MARQUANTS

Un exemple signifiant est proposé dans chacun des pôles pour illustrer l'activité.

et un exemple significatif

Ingénierie Educative

Observatoire des usages et des ressources numériques

Pierre BARBAGELATA présente l'observatoire des usages et ressources numériques qui est une volonté des services académiques visant à construire, en partenariat avec les corps d'inspection et la MATICE, un outil permettant aux enseignants dans les établissements de progresser dans le domaine de l'utilisation des ressources numériques éditoriales.

Dans ce domaine, deux mots clés :

1°) <u>Observation</u>: Par exemple, en science expérimentale, comment utiliser une ressource numérique comme le site.tv (http://media-crdp.net:urn) dans les programmes scolaires.

Le CRDP a observé une enseignante dans un établissement varois qui utilise le site.tv pour construire des séquences pédagogiques adaptées. La démarche est de proposer aux enseignants une description de la ressource puis de voir en situation comment l'enseignant a utilisé une séquence vidéo du site.tv pour illustrer une partie du programme.

2°) <u>Impulsion</u>: C'est donner des pistes, des points d'appuis aux enseignants afin qu'ils puissent prendre en main l'utilisation de ces ressources et construire eux-mêmes leurs propres séquences éducatives.

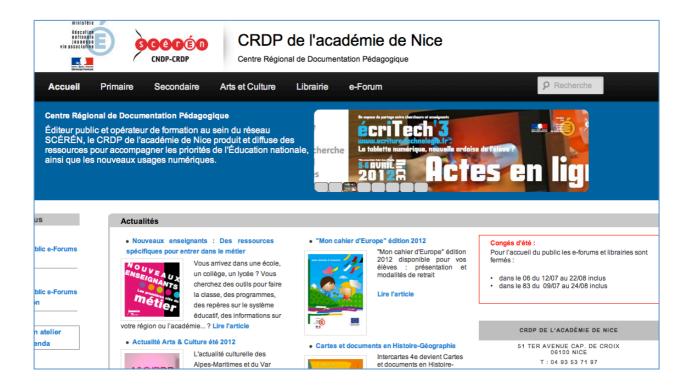
Michèle OTTOMBRE-BORSONI rajoute qu'en ce qui concerne le pôle ingénierie éducative, il y a beaucoup d'autres actions en 2010 dont la restructuration des médiathèques. Le fonds documentaire a été réduit d'un tiers en raison de désherbages, liés aux nouveaux programmes et aux contraintes spatiales.

Annexe B-4 Extraits du conseil d'administration du 9 novembre 2011

Alors que le CRDP est largement engagé dans l'accompagnement de l'expérimentation Tablettes numériques de l'académie, aucune référence n'y est faite lors de ce conseil d'administration.

Seul est présenté le site internet du CRDP, http://www.cndp.fr/crdp-nice. Celui-ci, enfin redevenu dynamique permettra aux différents services de publier de façon simple et autonome. Cette ressource doit présenter les actions entreprises et leur servir de prolongement.

L'ambition est d'amorcer puis de prolonger les activités « présentielles » par des publications utiles, pour ceux rencontrés comme pour les autres publics. Ainsi les ateliers devront faire l'objet d'articles. Les « tours de main », « démarches particulières » mises en pratique à ces occasions devront faire l'objet de publication.



Un comité de pilotage réunissant la direction, le webmaster et la chargée de communication se réunit mensuellement pour piloter son développement. Une attention est portée à ce que le site soit réellement dynamique. L'objectif de 4 nouveaux articles mensuels par services est soutenu par cette impulsion.

La bibliothèque numérique y trouvera toute sa place. Dans l'accueil général, ainsi que dans les rubriques idoines.

Annexe B-5 Rapport d'activités Année 2011

Ce rapport d'activité présente notamment les mutations des médiathèques des deux centres (Nice et Toulon) en e-Forum :

Les e-forum de Nice et de Toulon ont évolué vers des lieux de référence des usages des TICE, en permettant:

- ✓ L'accès à des salles de démonstration de l'offre disponible
- ✓ L'organisation de prêts et d'essais;
- L'organisation de formations ciblées;
- ✓ L'organisation de journées d'échanges de pratiques :
- ✓ Le recueil des « bonnes pratiques ».

b. Requalification des médiathèques en e-forums

La transformation réalisée a permis d'offrir à la communauté éducative des lieux pour les accueillir sous forme de « learning center » ou « training center », dans le cadre de démarches individuelles ou de formations collectives.

Ces espaces offrent: Un fonds pédagogique rénové, un espace de consultation de ressources multimédia, un salon permanent des outils numériques, des ateliers ou conférences le mercredi, un accueil personnalisé sur rendez-vous; autant d'équipements et de services pour accompagner la dynamique académique.

c. Parts prises dans la formation académique

i. Ateliers des e-forums

Tous les mercredis, des ateliers et des conférences sont déclinés sous quatre thématiques: Usages des outils numériques – Exploiter des ressources multimédia – Les ateliers de l'espace doc – Lire & écrire autrement.

Les conférences sont organisées avec les partenaires du CRDP (MAIF et MGEN), ou des structures invitées pour leur qualité et leur pertinence.



ii. Formation de formateurs du primaire

En partenariat avec l'Inspection Académique, nous avons assuré la formation de formateurs référents, entre autres, pour l'utilisation d'outils numériques dans les domaines d'apprentissages linguistique et artistique et de créations de support d'écriture.

d. Accompagnement du projet d'expérimentation des tablettes numériques

L'ingénierie éducative du CRDP de l'académie de Nice a déployé sur les deux départements une politique de développement des usages numériques dans l'éducation. Elle a développé une stratégie d'accompagnement des enseignants pour l'utilisation des dispositifs (Correlyce, Ressources O6, plan ENR...), des ressources et des outils numériques (tablettes, tableaux numériques...)

Annexe B-6 Conseil d'administration du 30 mars 2012

Lors de ce conseil d'administration, la bibliothèque numérique des e-Forums a été présentée.

La présentation a insisté sur la volonté de développer des services diffusables vers les établissements. L'investissement humain et matériel consenti par le CRDP pour ses propres solutions doit être « mutualisables » et rentabiliser dans plusieurs contextes.

Madame le recteur a exprimé sa satisfaction de voir se développer des services de cette nature.

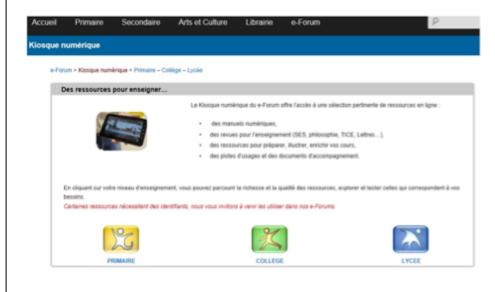
Présentation:



http://eduscol.education.fr/cid59679/les-centres-de-connaissances-et-de-culture.html

Kiosque Numérique

Avec le kiosque numérique, l'abonné peut découvrir, s'approprier et exploiter un grand nombre de ressources éditoriales numériques premier et le second degré : manuels scolaires, supports pédagogiques, sites compagnons de revues pour les enseignants, moteurs de recherche disciplinaire. L'objectif du CRDP est de promouvoir ce type d'usage directement depuis les établissements. Les dispositifs <u>Correlyce</u>, Ressources06 ou encore chèque ressources sont ainsi accompagnés.



Un exemple avec le kiosque collège :

- accès à des spécimens de manuels numériques, de vidéos pédagogiques
- sites compagnons de revues pour les enseignants de collège (L'école numérique, TDC...)
- moteurs de recherche disciplinaires : des sites internet sélectionnés pour leur intérêt pédagogique et dans lesquels l'enseignant Qeut faire des recherches via un moteur dédié



Bibliothèque numérique

Parce que « Lire se transforme² », la bibliothèque numérique élargie l'offre de prêt de l'e-Forum à des ouvrages (fiction ou documentaire) au format epub ou pdf. D'autres « livres » sont disponibles en format audio. Complémentaire, ce fonds numérique s'accorde avec les pratiques nouvelles de nos usagers, une lecture sur ordinateur, tablettes ou encore smartphones. S'appuyant sur la dynamique des expérimentations académiques (Tablettes numériques, manuels et ENT, ce service est proposé aux établissements de l'académie. Ils peuvent ainsi enrichir leur fonds numérique et évoluer vers un « CDI numérique ». Chaque établissement bénéficie de l'apport des autres par le biais d'une mutualisation des fonds et de la médiation documentaire nécessaire pour alimenter le catalogue.





Un exemple de recherche d'un livre numérique dans le catalogue :

- l'usager peut faire une recherche par thème, par titre ou par support...



 en cliquant sur « Visiter le site », il peut « emprunter » le document pour une durée de prêt prédéfinie, <u>le</u> lire sur le support de son choix.

² http://www.cndp.fr/savoirscdi/centre-de-ressources/reflexion-la-politique-dacquisition/la-numerisation-du-patrimoine-litteraire.html



En proposant, concrètement, des services et des ressources numériques innovants à ses usagers, le CRDP de l'académie de Nice développe une expertise et un savoir faire pour accompagner également les établissements leur propre dynamique numérique.

Annexe C Bibliothèques numériques, état du marché et des technologies

Annexe C-1 Comparatif

Ce comparatif est issu d'un document de travail interne du CRDP, élaboré en décembre 2011. Il a servi d'aide à la décision.

| | Cyberlibris - Scholarvox | Numilog | Immatériel |
|---|---|---|--|
| Accès | http://crdp.scholarvox.com | http://www.numilog.com/ bibliotheque/catalogue/ | http://demo.immateriel.fr/fr/ident ification |
| Comptes démonstration | Oui | Oui | oui |
| FAQ, Infos professionnels, | http://www.scholarvox.com/contact/ | http://www.numilog.com/bi bliotheque/demo/ | http://librairie- pro.immateriel.fr/fr/statique/faq |
| CRDP-CDDP | Basse-Normandie | Poitiers, Paris | Grenoble |
| Accès aux ouvrages | Accès permanent en ligne (navigateur + site web) streaming pas de restriction en accès simultané pas de restriction temporelle usage personnel, pas d'usage en classe | streaming → chronodégradable (durée gérée en back office) Installation d'un feuilleteur pour le streaming ou Adobe digital reader | (navigateur + site Web) streaming pas de restriction temporelle pas de restriction en accès |
| | | Acquisition: 1 accès simultané Abonnement / an: 3 accès simultanés → prix éditeur dans chacun des cas | |
| Formats de lecture | Pdf transfo en flash + format spécial ipad | Pdf ou epub, accès en ligne incompatible tablettes | Les différents formats proposés : pdf, epub, mp3, Accès streaming |
| Supports de lecture | Ordinateurs, ipad Android en cours | Ordinateurs: PC/mac, liseuse (sauf Kindle), Ipad, iphone: appli numilog, Androïde courant 2012 | Ordinateurs, liseuses (Kindle avec qq difficultés) ipad, iPhone, androïde |
| Coût | 7 500 HT (PF + assistance)/an ramené à 4 500 € après discussions | | Grille tarifaire en fct du nb utilisateurs, nb d'ouvrages mis à disposition) Compris assistance |
| Catalogues | Général Littérature jeunesse / peu de BD ouvrages pédagogiques et éducatifs | Catalogue / Catalogue bd 52 000 titres 13 000 en anglais | Littérature jeunesse : centaine d'ouvrages peu de BD Education et formation |
| Modification sélection en cours d'abonnement (annuel) | Forfait sélection établie pour les CRDP, environ 6 000 ouvrages | Oui : acquisition ou abonnement au titre proposition courant 2012 : bouquet de 250 titres en accès illimité en ligne | Non mais possibilité de garder une réserve pour des nouveautés |
| Proposer de | Oui | Oui proposition | Oui proposition |

| | Cyberlibris - Scholarvox | Numilog | Immatériel |
|--|--|---|--|
| nvx ouvrages | Ouvrages du réseau : étude des droits | | |
| Ouvrages gratuits | Dans le forfait | Bouquet de classiques proposé à la création | Dans le forfait |
| Intégration dans un portail existant | Oui mais préférence pour une utilisation via leur portail | Oui, PF personnalisée et intégrée au site | Oui (notices en unimarc) – Étude avec eux |
| Gestion des emprunteurs | Authentification par IP ou Authentification via un connecteur archimède? | Authentification IP Identiant / MDP Serveur CAS | Authentification par IP - Reverse proxy - serveur cas + annuaire d'usagers Authentification chez eux mais création des comptes à la « main » |
| Statistiques de connexion | Oui transmises par Cyberlibris Accès direct ?? | Backoffice, nb de connexions, titres téléchargés | Oui, pages lues, titres lus |
| Recherche | Plein texte puis par domaine éditeurs / collections (à constituer par le propriétaire de la bib) | Plein texte / titre / auteurs Genre littéraire Domaines | Plein texte / titre / auteurs Genre littéraire Domaines |
| Suivi de lecture | Oui, favoris, dossiers | Liée au support | non |
| Annotations | Oui, surlignage | Liés aux appli | non |
| Impressions | Oui avec limites : 25 p/session, 200 p/jour | Selon paramètres définis par l'éditeur | Oui via le navigateur (en fonction des DRM) |

Documents du CRDP de Nice, relatifs à la bibliothèque Annexe D numérique

Annexe D-1 Document de présentation pour les partenaires.

Ψ

С

0



Objectifs:

→ Accompagner les établissements et les CDI dans leur politique d'accès aux ressources numériques et

La diversification des supports exploitables dans les activités éducatives et pédagogiques L'acquisition d'une culture de l'information et d'une pratique raisonnée du numérique Le développement de l'autonomie et l'initiative dans recherche documentaire

pour accompagner le développement d'une culture humaniste Une bibliothèque numérique

Académie de Nice

pour accompagner le développement d'une culture humaniste Une bibliothèque numérique,

→ Accompagnement

- au niveau de l'établissement

élaboration du projet

- interopérabilité avec les systèmes d'information (ENT, évaluation du projet animation des équipes autour du professeur documentaliste
- au niveau académique :

solution documentaire, réseau...)

0

- élaboration de didacticiels
- mutualisation des pratiques entre établissements
- animations, activités autour des ouvrages du fonds numérique (communautés de lecteurs, prix littéraires...)

→ Éditions:

Valorisation des projets innovants réalisés par les enseignants

Modalités d'abonnement :

l'année scolaire en cours. L'abonnement d'un usager à l'e-Forum du CRDP* lui donne accès à sa bibliothèque numérique pour

dans et hors de l'établissement sur support fixe et nomade. Tout élève ou enseignant abonné bénéficie, alors, d'un droit individuel d'emprunt de livres numériques

numériques pour un trimestre et d'un accompagnement assuré par les équipes du CRDP. :** Les établissements abonnés à l'e-Forum peuvent aussi bénéficier du prêt d'un pack de 28 tablettes

*coût de l'abonnement à l'e-forum : 30 à 350 € selon la taille de l'établissement

** dans la limite des stocks disponibles

Scénario d'utilisation :

Chacun bénéficie alors d'un droit individuel à emprunter des livres numériques : L'établissement inscrit les élèves et les enseignants pour l'année scolaire au service

Avec tout matériel connecté à l'Internet (tablette, PC, mobile...), l'élève ou l'enseignant peut été alimenté par celui du CRDP rechercher des ouvrages dans le catalogue documentaire de son établissement. Ce catalogue a

Offre:

Ψ Ψ

Vademecum « Vers des Centres de Connaissances et de Culture »

documentation pédagogique »

Code de l'éducation, articles D 314-70 et suivants, « Le Centre national et les Centres régionaux de

Circulaire de rentrée 2012, paragraphe « Innover, expérimenter... »

Cadrage institutionnel:

0 0 0

Ψ

0

Fonds d'ouvrages numériques en prêt

800 ouvrages – littérature jeunesse, outils pédagogiques, BD, textes de références, découverte culturelle, culture scientifique, documentaires – sélectionnés dans plusieurs interfaçable avec les ENT et CORRELYCE plateformes du marché et accessibles via un guichet unique



fichier mutualisé de notices bibliographiques permettant d'alimenter le catalogue de





http://www.cndp.fr/crdp-nice/bibliotheque-numerique

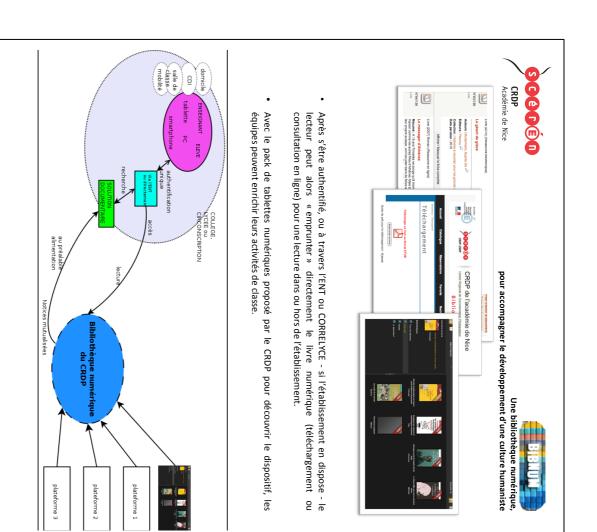


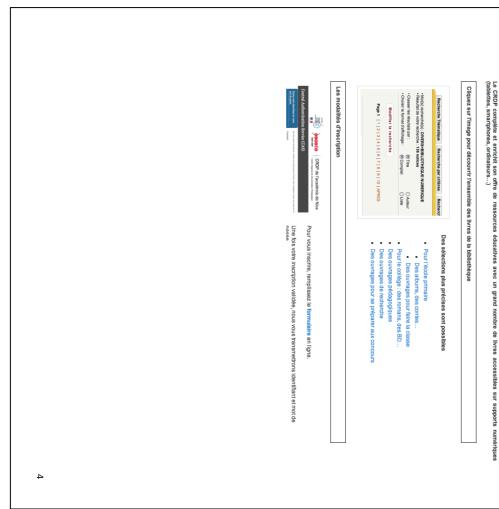


- application de lecture et de gestion des prêts d'ouvrages
- borne WiFi, dispositif pour relier au vidéo projecteur de



Pour découvrir le service dans le cadre scolaire, le CRDP un des quatre packs de période, son équipement avec propose à l'établissement de tablettes. La tablette accroît ionnalités (mobilité, sur une courte





pour accompagner le développement d'une culture humaniste

Une bibliothèque numérique,

CRDP
Académie de Nice

ນeil Primaire Secondaire Arts et Culture Librairie e-Forum

CRDP de l'académie de Nice

Découvrez la Bibliothèque numérique... et inscrivez-vous

Annexe D-2 Convention d'adhésion au service pour les établissements scolaires

Cette convention est encore confidentielle à la date de la soutenance. Elle ne peut pas être reprise ici.

En substance, elle conventionne la prise en charge par les établissements de l'inscription aux services de l'e-Forum du CRDP. Cette convention permet ainsi aux enseignants et aux élèves concernés de profiter des services de la bibliothèque numérique.

Elle a été élaborée en tenant compte des avis des établissements scolaires pilotes. Elle a été soumise au service juridique du CNDP.

Annexe D-3 Publications relatives à la bibliothèque numérique sur site institutionnel

Sur la page d'accueil :



Découvrez la Bibliothèque numérique...

Explorer et utiliser la Bibliothèque numérique de l'e-Forum

EIBNUM

La BIBLIOTHÈQUE NUMÉ

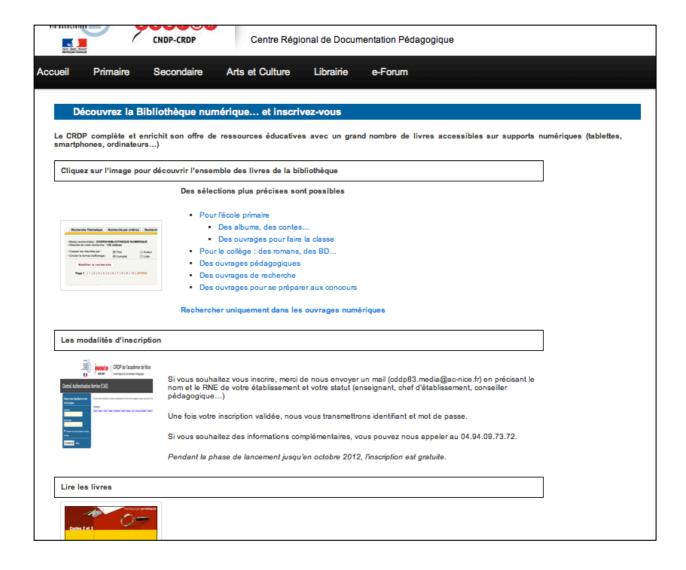
Nouveau : Des ressources accessibles
où que vous vous trouviez !
Enseignants de l'académie de Nice,
activez votre compte-test gratuit pour

La présentation insiste sur la nouveaute et la disponibilité dans l'espace.

Sur l'espace e-Forum, maintenu par le service d'accompagnement :



La page dédiée :



Annexe E Courriels

Le 19/06/2012

Courriel à Monsieur l'Inspecteur d'académie pour démonstration Un courriel équivalent a été envoyé à Monsieur l'IA pour les Alpes maritimes.

Sujet Outils et bibliothèque numériques pour les CDI et les établissements

19/06/12 10:

Pour IA83 Directeur Académique des Services de l'Education Nationale du Var <cabia83@ac-nice.fr> 🖈

Autres action

Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale,

Dans le cadre des actions du CRDP en direction des établissements, je souhaiterais pouvoir vous présenter le projet de kiosque et de bibliothèque numérique.

En lien avec les orientations académiques et le développement des TICE, le CRDP fait le pari de proposer un large panel d'ouvrages et de services numériques pédagogiques et éducatifs, via son e-Forum de l'éducation et sa bibliothèque numérique.

Cette offre de prêt d'ouvrages numériques à l'ambition de constituer une "brique" des ENT en phase de déploiement. Pour les autres établissements, un accès sécurisé permettra à chaque élève et enseignant inscrits d'y accéder depuis tout appareil connecté (PC - Tablettes - Smartphone).

Cet ensemble élargi le spectre de l'accompagnement à l'usage du numérique dans le département et préfigure les futurs Centres de Connaissances et de Culture…

Dans l'attente d'un rendez-vous, je vous adresse mes sentiments les plus respectueux,

Le 20/06/2012

Courriel présentant la bibliothèque numérique aux professeurs-documentalistes de l'académie, envoyé par la responsable à la chargée de mission EVS pour diffusion

| Chers collègues, |
|--|
| cher's corregues, |
| le CRDP de l'académie de Nice enrichit son offre de ressources éducatives avec la bibliothèque numérique de l'e-Forum. |
| Nous vous invitons dès à présent à découvrir ce nouveau service sur notre site : |
| http://www.cndp.fr/crdp-nice/bibliotheque-numerique |
| Pendant la période de lancement, n'hésitez pas à solliciter un compte-test gratuit en remplissant le formulaire en ligne : |
| http://www.cndp.fr/crdp-nice/inscription-a-la-bibliotheque-numerique/ |
| Bien cordialement, |
| |
| Responsable services et ressources documentaires |
| CRDP de l'académie de Nice |
| Tél |
| http://www.cndp.fr/crdp-nice/ |

Le 26/06/2012

Courriel présentant la bibliothèque numérique aux maîtres assistants informatique du primaire, envoyé par le directeur CDDP / ingénierie éducatif

Chers collègues,

Afin de compléter son offre, le CRDP proposera dés la rentrée une bibliothèque numérique.

Vous pouvez dès à présent

— découvrir ce nouveau service sur notre site,

http://www.cndp.fr/crdp-nice/bibliotheque-numerique.

—solliciter un compte-test gratuit en remplissant le formulaire en ligne,

http://www.cndp.fr/crdp-nice/inscription-a-la-bibliotheque-numerique

Bonne lecture,

et surement Bonnes vacances

CRDP de l'académie de Nice

http://www.cndp.fr/crdp-nice

Tel : 06

Annexe F Chiffres et faits relatifs à l'étude

Annexe F-1 Effectifs et établissements scolaires

Éléments significatifs de l'académie de Nice

| | | 2010-201 | 1 | Γ |
|-------------------------|---------|----------|----------|---|
| Public + | A.M. | Var | Académie | ١ |
| Privé sous contrat | | | | L |
| Pré-élémentaire | 36 187 | 34 409 | 70 596 | Γ |
| Elémentaire | 59 811 | 58 580 | 118 391 | ı |
| Enseig. spéc. et adapt. | 732 | 536 | 1 268 | ı |
| TOTAL 1er degré | 96 730 | 93 525 | 190 255 | |
| 1er cycle + SEGPA | 50 412 | 49 559 | 99 971 | Γ |
| 2° cycle profes. | 9 727 | 9 252 | 18 979 | ı |
| 2° cycle gl et techn. | 23 669 | 19 971 | 43 640 | ı |
| TOTAL 2nd degré | 83 808 | 78 782 | 162 590 | |
| TOTAL GENERAL | 180 538 | 172 307 | 352 845 | Γ |

2- Le 1^{er} et le 2nd degré : un réseau de 1 437 établissements scolaires

| Etablissements | Alpes-Maritimes | | Var | | Total |
|--------------------------|-----------------|-----------|--------|-----------|---------|
| 2009-2010 | Public | Privé s/c | Public | Privé s/c | Pu + Pr |
| Ecoles | 581 | 32 | 542 | 21 | 1 176 |
| Collèges | 72 | 18 | 70 | 14 | 174 |
| dont CLG avec Segpa | 20 | 0 | 19 | 1 | 40 |
| Lycées Ens. Gén. & Tech. | 22 | 12 | 17 | 8 | 58 |
| Lycées Professionnels | 13 | 4 | 7 | 4 | 28 |
| Total | 688 | 66 | 636 | 47 | 1 437 |

3– Le 1^{er} et le 2^{na} degré : un potentiel humain de 30 909 personnes

| • Enseignants du 1 ^{er} degré : | 10 832 |
|--|--------|
| Public : | 10 210 |
| Privé sous contrat : | 622 |
| ● Enseignants du 2 nd degré : | 14 521 |
| Public : | 12 361 |
| Privé sous contrat : | 2 160 |

 $Source: a cademie_nice_en_chiffres_2010\text{-}2011.pdf$

URL: http://www.ac-nice.fr/azurnet/sections/eleves-parents/academie/chiffres/fonctionnement-chiffres/

Annexe F-2 État des fonds documentaires

À partir d'éléments relevés sur un panel d'établissements, nous pouvons décrire les fonds ainsi

| Tpe d'établissement | Nombre de documents | Nombre d'exemplaires | équipement informatique | Commentaires |
|--------------------------------------|---------------------|-------------------------|----------------------------|---|
| Collège petit moins de 400 élèves | 1 500 | 2 500 | 1 poste pour 5 élèves | Contraintes de place contrainte d'amplitude d'ouverture des CDI |
| Collège grand plus de 800 élèves | 2 000 | 4 000 | 1 poste pour 5 élèves | |
| Lycée petit moins de 500 élèves | 2 000 | 2 300 | 1 poste pour 4 élèves | |
| Lycée grand plus de 1000 élèves | 9 000 | 15 000 | 1 poste pour 4 élèves | |

Source : http://www.cg06.fr/fr/servir-les-habitants/education/les-colleges/programme-multimedia-educatif/
programme-multimedia-educatif/, http://www.regionpaca.fr/vie-lyceenne-et-apprentie/tic.htm, relevé des statistiques des bases hébergées par le CRDP.

Annexe G Questionnaire

Ce questionnaire n'a pas pu être formellement utilisé. Son contenu a servi lors des échanges « informels » avec les agents impliqués.

| Laboratoire I3M | MASTER 2 Recherche-DISTIC | Université du Sud Toulon-Var |
|--|---|------------------------------|
| processus de développement de | un master de recherche en sciences de l'in la bibliothèque numérique (BN). proposée aux usagers des établissement | |
| | és de ses caractéristiques, de son fonctions vouloir consacrer environ. 30 minutes à manière anonyme. | |
| 1. Pourriez-vous qualifier en 5 | mots la bibliothèque numérique destinée | aux usagers scolaires ? |
| 2. Pouvez-vous décrire votre rô | le dans son développement ? | |
| Avec quels interlocuteurs int Pouvez-vous en préciser les l | ernes au CRDP avez-vous eu des échange raisons ? | es? |
| Avec quels interlocuteurs ex Pouvez-vous en préciser les | ternes au CRDP avez-vous eu des échang raisons ? | es? |
| Enquête sur la mise en place d | l'une Bibliothèque Numérique | |

| Laboratoire I3M MASTER 2 Recherche-DISTIC Université du Sud Toulon-Var 6. De votre point de vue, comment la BN répond-elle aux besoins des usagers scolaires ? |
|--|
| |
| |
| 7. Quelles difficultés avez-vous rencontré dans la mise en place de la BN ? Pourquoi ? |
| |
| 8. Avez-vous trouvé des satisfactions lors de la mise en place de la BN ? Si oui, lesquelles ? |
| |
| |
| 9. Parmi les interlocuteurs que vous avez cités dans les questions précédentes, pouvez vous indiquer le moyen de communication que vous avez privilégié ? |
| |
| |
| Je vous remercie de vos réponses. Pierre Barbagelata, étudiant en sciences de l'information et de la communication |
| |
| Enquête sur la mise en place d'une Bibliothèque Numérique |
| |

Annexe H Glossaire

| Acronyme | Sens | Remarques |
|----------|--|--|
| 3c | Centre de connaissances et de culture | Doit succéder au CDI http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Innovation_experimentation/58/7/ 2012_vademecum_culture_int_web_214771_215587.pdf |
| CDDP | Centre départemental de Documentation Pédagogique | |
| CDI | Centre de documentation et d'information | |
| CNDP | Centre National de Documentation Pédagogique | |
| CRDP | Centre Régional de Documentation pédagogique | |
| EPLE | Etablissement public local d'enseignement | Désigne les collèges et les lycées. Signifie leur(relative) autonomie, notamment en terme de gestion. La pédagogie restent encore très fortement soumise aux axes académiques et nationaux. Cf les expérimentations. |
| ENT | Espace Numérique de Travail | "Intranet" dédié à l'établissement scolaire, "plate-forme d'échanges", rassemble tous les membres d'une communauté éducative d'un établissement scolaire et leurs partenaires, portail de services en ligne, point d'accès uniqu, accés ainsi à des services de base, personnalisés en rapport avec l'activité Très forte impulsion pour équiper les établissements de cet outils src: académie de Montpellier, http://www.environnementnumeriquedetravail.fr/uPortal/render.userLayoutRootNode.uP?uP_sparam=activeTab&activeTab=1&uP_root=u211n30 |
| IA-IPR | Inspecteur d'Académie - Inspecteur Pédagogique Régional | a l'autorité pédagogique sur les enseignants, conseille, evalue les enseignants, contribue à la définition des projets académiques et les met en œuvre. |
| MATICE | Mission Académique aux Technologies de l'Information et de la Communication | |
| Scéren | Services culture, éditions, ressources pour l'éducation nationale | Réseau des 32 CRDP et du CNDP |